

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

**145.000 FCFA**

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3696 du Vendredi 2 Juin 2017 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Diocèse de Dolisie

**Près de dix mille chrétiens ont marché et prié pour la paix au Congo, à Dolisie**



Mgr Francisco Escalante Molina en procession d'entrée à la messe.

(P.9)

## Département de la Sangha

**Le Président Denis Sassou-Nguesso a inauguré le barrage hydro-électrique de Liouesso**

(P.3)

## Baccalauréat général session de 2017

**Le Premier ministre Clément Mouamba a lancé les épreuves à Brazzaville**

*Une vue partielle des candidats et des officiels dans l'un des centres d'examen.*

(P.3)



## Dangote Cement Congo S.A

**Le ciment produit par l'usine de Yamba sera bientôt disponible sur le marché**

(P.10)

## Commentaire

**Elections: rupture, crise, Pool ou démocratie amère!**

(P.6)

**HILARY HOTEL**

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre




UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO  
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67



EquaFlight

" Voyagez autrement "

06 945 70 04 (PNR)  
06 481 81 74 (BZV)



[www.equafight.com](http://www.equafight.com) \*Bénédicte, hôtesse Equafight.



# REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS

 **SAHAM ASSURANCE AUTO**

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.  
En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits.  
Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE  
**05 053 58 58**



**SAHAM**  
Assurance  
*Avancez librement*

## Département de la Sangha

# Le Président Denis Sassou-Nguesso a inauguré le barrage hydro-électrique de Liouesso

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a procédé à l'inauguration officielle, lundi 29 mai 2017, à Liouesso, localité située à 80 kilomètres de Ouesso, chef-lieu du Département de la Sangha, du barrage hydroélectrique construit sur la rivière Lengoué, doté de trois turbines de 6,4 mégawatts chacune (soit une puissance installée de 19,2 mégawatts) dont les travaux, lancés en 2012, ont été exécutés par la société chinoise C.m.e.c (China machinery engineering corporation), pour un coût total de plus de 64 milliards de francs Cfa. La première turbine a été mise en service il y a un an, faisant ainsi entrer Ouesso dans l'ère de l'électricité continue. La fête était donc grandiose autour du Chef de l'Etat, qui était accompagné de son épouse, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, des membres du gouvernement, dont le Premier ministre Clément Mouamba, du corps diplomatique, dont l'ambassadeur de Chine, Xia Huang, des parlementaires, des autorités locales, des chefs traditionnels, etc.

Autrefois alimentée par l'électricité produite par des groupes électrogènes de la S.n.e (Société nationale d'électricité), de 18h à minuit, la commune de Ouesso, y compris la localité de Mokéko et le village Liouesso, bénéficient, depuis un an déjà, de l'électricité du barrage hydroélectrique construit sur la rivière Lengoué, à 7 Km de Liouesso.

Comme à l'accoutumée, la cérémonie d'inauguration, par le Chef de l'Etat, de cet ouvrage, le quatrième du genre dont le Congo est doté (après Djoué, Moukoulou et Imboulou, -Sounda n'étant jamais achevé-), trois allocutions ont été prononcées.

Le Préfet de la Sangha, Jean-Christophe Tchikaya, a souhaité une solennelle et cordiale bienvenue au Président de la République et à sa



Le couple présidentiel.

suite, avant de lui renouveler la profonde reconnaissance des populations de la Sangha par rapport aux promesses tenues. Pour sa part, le ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a fait une présentation technique détaillée de ce chef-d'œuvre et de la

manière dont le projet a été conduit, avec de grands obstacles franchis pour réussir ce projet, le premier du genre dans la partie septentrionale du pays, depuis son indépendance. «L'énergie est, aujourd'hui, disponible et cherche encore des preneurs. Ces infrastructures qui se construisent contribuent

déjà à l'amélioration des conditions socio-économiques de base, de développement des initiatives locales, à l'amélioration des rendements des unités économiques existantes et même à venir», a-t-il déclaré, pour démontrer l'importance de cet investissement consenti par l'Etat.

Enfin, la troisième intervention a été celle du ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba. «Le barrage de Liouesso est une réponse aux exigences des temps présents. Les retombées socio-économiques sont déjà visibles. Avec l'implantation de la zone économique spéciale, cette électricité vient à point nommé; elle sera même vendue aux pays voisins», a-t-il dit. Le ministre Zoniaba a rappelé la réforme de la S.n.e prévue par le gouvernement, pour une gestion satisfaisante de la distribution de l'électricité dans le pays.

Un autre moment fort de cette cérémonie, qui s'est déroulée au site même du barrage, a été l'invocation des ancêtres par le chef de village Liouesso, afin que les attentes des populations sur ce barrage soient comblées. Enfin, est intervenue le dévoilement de la plaque symbolique par le Président de la République et la visite guidée du site. A la fin, répondant aux questions de la presse, le Président Sas-



Une vue de l'usine.

sou-Nguesso a exprimé sa satisfaction sur la réalisation de cet ouvrage: «Mission accomplie, oui et non! Oui, parce que nous venons d'ajouter cette centrale au boulevard énergétique. Il y a satisfaction, car le boulevard énergétique est en construction très avancée». Aussi, a-t-il invité les Congolais, à travers un message clair, à s'approprier cette électricité pour leurs activités quotidiennes: «Il faut que les Congolais apprennent à créer; ce n'est pas seulement l'Etat. Pour moi, c'est un message: quand les jeunes parlent d'emplois, ils ne regardent que l'Etat. Il faut que tout le monde comprenne que l'Etat assure la régulation. Il crée les conditions de base, pour promouvoir le développement. Et les autres acteurs doivent prendre le relais, pour créer la dynamique du développement. C'est cela la libre entreprise».

Denis Sassou-Nguesso a aussi, humblement, reconnu qu'il

reste, malgré tout, beaucoup à faire. «Mission non accomplie, parce que nous avons encore beaucoup de travail. Comme les ministres l'ont dit, il nous faut produire beaucoup d'électricité à partir du gaz à Pointe-Noire; le projet de la centrale de Sounda, la coopération avec nos amis camerounais, le projet de Scholet, à la frontière de la Sangha et du Cameroun; il y a aussi la construction des lignes de transport de l'électricité au départ de Liouesso vers Makoua et Owando, dans la Cuvette. C'est notre volonté de faire. Lorsque nous disons: allons plus loin ensemble, c'est avec tout le monde, pas l'Etat tout seul; c'est avec vous, les jeunes, les entreprises. Lorsque les conditions sont créées, il faut s'en servir», a-t-il conclu, en rappelant son projet de société «La marche vers le développement: allons plus loin ensemble».

Victor GUEMBELA

## Baccalauréat général session de 2017

# Le Premier ministre Clément Mouamba a lancé les épreuves à Brazzaville

82.860 candidats, dont 59.382 officiels et 23.478 libres, répartis dans 192 centres, prennent part à la session du baccalauréat de cette année, qui se tient du mercredi 31 mai au 3 juin 2017, sur l'ensemble du territoire national et aussi à Luanda-Cabinda (Angola). A Brazzaville, où ils sont 43.157 candidats, dont 30917 officiels et 12 240 libres, répartis dans 91 centres, le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a donné le top des épreuves au centre Chaminate, avant de se rendre au centre Nganga Edouard, accompagné d'Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, et de la ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga.

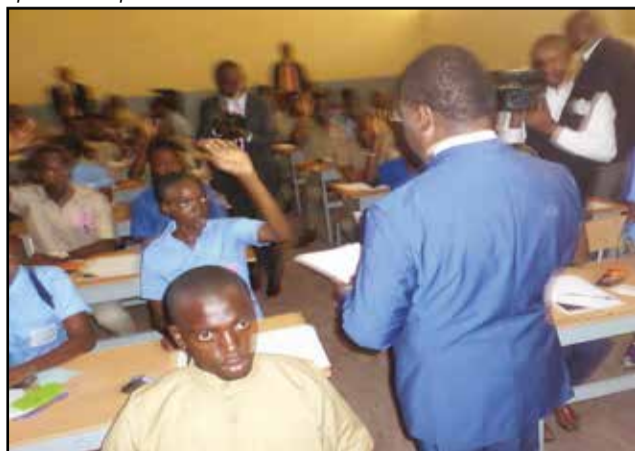
Clément Mouamba a rassuré les candidats sur la détermination du gouvernement à faire réussir la tenue des sessions des examens d'Etat. Il a exhorté les candidats au bac à travailler d'arrache-pied et à éviter la fraude. «Vu le contexte, il était bon que le gouvernement, au niveau le plus élevé, vienne encourager les élèves, pour passer le bac dans de bonnes conditions... L'Etat a pris toutes les dispositions, pour que le bac se passe dans tous les centres. Cela a nécessité une grande organisation, beaucoup de sérieux. En tenant compte de l'expérience passée il y a deux ans, nous avons tenu à ce qu'on s'assure que ce bac était bien organisé et c'est le cas. Nous sommes assurés également que les élèves sont là et qu'ils travaillent dans de bonnes conditions», a-t-il déclaré. Par ailleurs, le Premier ministre a indiqué que la volonté du

gouvernement est de relever la valeur des diplômes congolais. «Le message fondamental, c'est celui de ne plus faire des diplômes bidons. Nous ne voulons plus de la tricherie. Ce message s'adresse, également, aux enseignants, aux encadreurs et aux élèves. Donc, nous voudrions que le bac soit un examen crédible», a-t-il affirmé, avant d'encourager le ministre Makosso et ses équipes pour la tenue de cette session dans les délais.

Poursuivant la visite des centres, le ministre Makosso a encouragé les candidats à faire confiance à leur intelligence, à s'affirmer et être rigoureux, jusqu'à la fin des épreuves. Le Pool, un département en proie à l'insécurité, n'est pas en marge de cette session. Il présente 964 candidats, dont 725 officiels et 239 libres. Selon le ministre Makosso, la session se déroule normalement. «Nous avons plus de 900 candidats



Le ministre Anatole Collinet Makosso présentant les enveloppes des épreuves au premier ministre.



Lancement officiel des épreuves par le premier ministre Clément Mouamba.

pour le compte du Département du Pool, dont 700 candidats officiels. Et le Département du Pool a comme centres d'examens: Mindouli, Kinkala, Kintélé et Ngabé. Au niveau du centre de Kintélé, les examens se déroulent normalement

ainsi qu'à Ngabé. Je peux vous rassurer que c'est aussi le cas dans les Lycées de Kinkala et de Mindouli. Les épreuves ont été lancées à Kinkala par le préfet», a-t-il indiqué. Et, selon le rapport reçu de Kinkala, a confié le ministre

## Communiqué nécrologique

### Régis Ulrich Dioulou Nzonzi n'est plus



Monsieur Jean-François Miayoukou et la famille «Kindongo», Monsieur Bernard Makela et la famille «Mpandzou» Les enfants et les petits-enfants Dioulou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur fils, frère et oncle, Régis Ulrich DIOULOU NZONZI, agent à la Direction générale de la Fonction publique; décès survenu le lundi 22 mai 2017, à 8h00, à Brazzaville.

La veillée mortuaire s'est tenue au n° 93 de la Rue Cardinal Emile Biayenda, à Mpissa.

L'inhumation a eu lieu lundi 29 Mai 2017, au cimetière privé «Ma Campagne», après le recueillement au domicile familial, à Mpissa, et la messe de reuqiem, en la Paroisse Saint-François d'Assise.

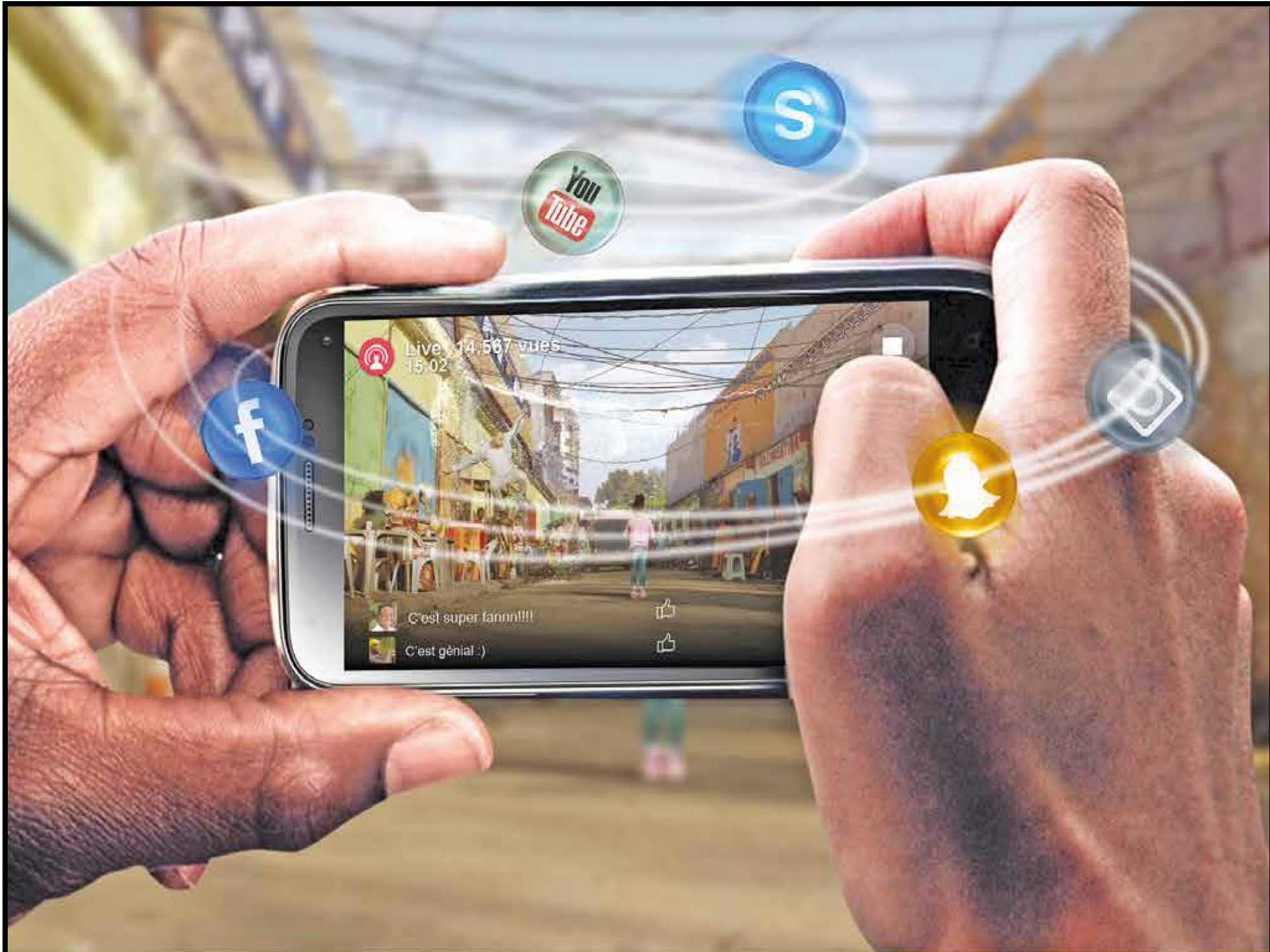
Que son âme repose dans la paix du Seigneur !

La Famille

Makosso, «il y a une huitaine d'absents à Kinkala, tous des candidats libres repérés à Brazzaville. Nous les avons placés au centre de La Fraternité. A Mindouli, où il y a 404 candidats, les épreuves ont été lancées par le sous-préfet et par Madame l'administrateur-maire de la communauté

urbaine. Vous pouvez donc vous convaincre de ce que sur toute l'étendue du territoire national, y compris donc dans le Pool, les épreuves du baccalauréat se déroulent normalement, dans la quiétude et la paix», a-t-il affirmé.

Alain-Patrick MASSAMBA



# Restez connectés au réseau le plus rapide

En 3G ou en 4G, nous avons le meilleur débit internet au Congo.

Testez-le sur **Open Signal\***

\*Application téléchargeable sur



Fondation Sounga

Sept femmes ont reçu un appui financier pour développer des micro-projets

Sept femmes ayant participé à la première édition de «Sounga nga», un programme d'incubation dédiée «l'entreprenariat féminin au Congo-Brazzaville», mis en place par la Fondation Sounga, ont reçu des chèques de 1 à 3 millions de francs Cfa, dans le but de développer leurs micro-projets. La cérémonie de remise des chèques a eu lieu, samedi 27 mai 2017, dans la salle de conférences de la F.p.a (Fondation perspectives d'avenir), à Brazzaville. Sous le patronage de Destinée Ermela Doukaga, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, marraine de cette première édition. En présence de sa collègue Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, de Danièle Sassou-Nguesso, présidente de la Fondation Sounga, et de Dieudonné Biyouidi, directeur général adjoint de la Banque postale du Congo.



Les officiels posant avec les lauréates des micro-projets.

Dans son mot d'accueil, Danièle Sassou-Nguesso, après avoir remercié les partenaires qui les ont accompagnés, a félicité les sept lauréates pour leur travail, leur détermination, leur courage et, surtout, d'avoir pris part à l'édition «Sounga nga», pour enrichir leurs expériences, afin d'envisager leur destin avec confiance et sérénité. «Vous êtes aujourd'hui au premières loges de votre succès, après avoir traversé de longues journées de cours interminables et d'évaluation. Nous avons partagé ensemble des idées, des intérêts, des souvenirs, des expériences, donnant lieu à une communauté bâtie sur la solidarité comme valeur com-

mune», a-t-elle déclaré, avant de promettre que la Fondation Sounga les accompagnera encore pendant six mois, pour pérenniser leurs entreprises. Dieudonné Biyouidi a exprimé la satisfaction de la Banque postale du Congo de «favoriser l'inclusion financière, la bancarisation de la population, tout en accompagnant les femmes porteuses de projets, en toute objectivité et tout professionnalisme», dans le cadre des microcrédits mis à leur disposition. «Avec la banque, elles vont apprendre comment investir et financer», a-t-il affirmé. Mme Kahelle Bonazebi, représentante des femmes ayant participé à l'édition «Sounga nga», a reconnu que les quelques

mois passés à la Fondation Sounga furent denses, non seulement en apprentissage, mais aussi en émotion forte. «Nous pouvons être fières de notre formation qui nous a appris à être optimistes, déterminées, organisées et avoir confiance en soi, confiance en son projet et à ne jamais abandonner, peu importe les circonstances», a-t-elle indiqué. La ministre Doukaga a, quant à elle, félicité la Fondation Sounga pour son projet de soutien à l'entreprenariat féminin, dans le but d'aider les femmes qui connaissent tous les jours des entraves à leur épanouissement socio-économique et de l'avoir choisie comme marraine de cette édition, une initiative qui s'inscrit dans la droite ligne du

projet de société du Président de la République de «stimuler les femmes, de façon à les mettre au cœur du développement». S'adressant aux récipiendaires, la ministre de la jeunesse leur a demandé d'être des sources d'inspiration pour d'autres femmes porteuses de projets qui auront, certainement, leur chance, lors des prochaines éditions. Notons que l'ambition de la Fondation Sounga est d'aider les femmes à acquérir plus d'autonomie, en leur offrant des moyens d'entreprendre.

Aybieneve N'KOUKA-KOUDISSA

Raymond Ebonga, ancien député de Bouanéla (Likouala)

«J'ai démissionné du P.c.t par conviction personnelle»

Ancien député P.c.t (Parti congolais du travail), élu dans la circonscription unique de Bouanéla (Département de la Likouala), Raymond Ebonga a décidé de s'exprimer sur les questions touchant à la vie nationale. Il parle de sa démission du P.c.t, d'un tract dont il serait l'auteur. L'ancien député sera bel et bien candidat aux élections législatives de cette année, dans la même circonscription. C'est ce qu'il a déclaré dans l'interview ci-après. \* Monsieur Ebonga, ancien député, on n'entend plus parler de

vous, que se passe-t-il?

\*\* Tout d'abord, je vous remercie pour l'opportunité que vous m'offrez de m'exprimer dans les colonnes de votre journal. Pour répondre à votre question, j'avais, personnellement, opté pour le silence, afin de laisser libre cours à ceux qui promettaient monts et merveilles à Bouanéla. Malheureusement, voici cinq ans, aujourd'hui, rien n'est fait. Je ne sais pas quel discours tiendront-ils encore face aux populations. Et encore, il faut le rappeler, le Président de la



Raymond Ebonga.

République le disait très bien: «Le calme, c'est bon».

\* Ancien député, seriez-vous candidat aux législatives de 2017, sous quel label?

\*\* La République du Congo a opté pour le multipartisme. Malheureusement, il y a encore de nombreux nostalgiques du monopartisme qui confondent les époques. J'ai démissionné du P.c.t, par conviction personnelle, il y a quelques jours. Comme il en est ainsi, je trouverai un parti politique qui conviendra à ma conception du pluralisme politique, pour l'intégrer. Il y a des rumeurs qui courent sur mon appartenance à l'U.pa.d.s, que je respecte beaucoup. Mais, il n'en est pas le cas.

\* Il y a un tract qui circule, que vous auriez publié, appelant le peuple à la révolte, qu'en est-il exactement?

\*\* Il y a un tract qui circule depuis le 28 avril 2017 en mon nom. Mais, cela ne m'étonne pas, car mes détracteurs ont toujours utilisé de cette méthode éhontée pour me vilipender et porter atteinte à ma personnalité. Il ne sera pas étonnant que cela se répète, surtout en cette période pré-électorale. Pour mettre fin à cette méthode honteuse qui n'honore pas leurs auteurs, j'ai porté plainte contre X auprès des autorités compétentes.

\* Vous confirmez votre candidature aux législatives 2017, ne craignez-vous pas ce que vous aviez vécu, lors des dernières élections?

\*\* Les coups de feu aux élections de juillet 2012 à Bouanéla étaient le fait de quelques éléments indisciplinés au niveau de la Force publique du Département de la Likouala. La situation avait été très vite maîtrisée par le commandement central. J'ai la ferme conviction que cela ne se répétera plus, en 2017. Les élections seront libres et transparentes, c'est le meilleur qui gagnera, car la République voudra bien se respecter.

Propos recueillis par Pascal Azad DOKO

Electricité

Journée portes-ouvertes à la société Celec, pour la promotion de l'énergie solaire

Vendredi 26 mai 2017, la société Celec (Comptoir d'électricité du Congo), que dirige Aymane Attieh, partenaire distributeur du Groupe Schneider electric, a organisé une journée portes-ouvertes, afin de présenter au public la gamme de ses produits et services, particulièrement la production de l'énergie solaire. La cérémonie, qui s'est déroulée au sein du magasin de la société situé avenue Foch, au centre-ville de Brazzaville, a eu comme invité de marque, Charles Nganfouomo, ministre délégué, chargé de la décentralisation et du développement local. But de cette journée portes-ouvertes: présenter les solutions d'accès à l'énergie solaire. Le ministre Charles Nganfouomo a eu droit à une visite guidée des kits par les responsables de la société Celec.



Pendant la visite guidée.

L'un des responsables de la société Celec, René P. Ekoe, venu du Cameroun, a donné quelques précisions sur l'intérêt de la journée portes-ouvertes. «Aujourd'hui, nous faisons cette visite, afin de présenter au public et au peuple congolais de Brazzaville, toutes nos différentes solutions d'accès à l'énergie à base de solaire. Vous avez pu le remarquer, nous avons présenté, au cours de cette journée, toutes les solutions allant aussi bien de la lanterne solaire, la petite lampe solaire pour apporter un soutien, une aide aux populations n'ayant pas accès à l'énergie ou bien celles étant dépourvues momentanément d'électricité, jusqu'à des mini-centrales solaires utiles pour des zones rurales. Notamment: des écoles, des centres de santé, des bâtiments et édifices publics non connectés jusqu'à présent au réseau électrique et qui, par le biais de cette solution, peuvent y avoir accès. Vous avez également pu voir

que nous avons présenté, ici, des lampadaires solaires ayant la caractéristique de pouvoir durer dix ans, conçus avec une technologie des batteries adaptées utiles non seulement pour l'éclairage public, mais également pour l'éclairage des voies d'accès de grandes fermes à l'intérieur du pays. Vous avez également pu voir que nous avons tenu à présenter un autre aspect qui nous tient à cœur: celui du pompage solaire». A la fin de la visite guidée, le ministre délégué Charles Nganfouomo a apprécié cette initiative, en ces termes: «Le développement local passe par la fourniture de l'électricité et de l'eau aux populations, surtout en zones rurales. Vous savez très bien que notre population en zones rurales n'a pas accès à l'électricité, elle a accès à l'eau potable avec le projet «Eau pour tous», mais l'électricité pose encore problème. On pense, justement, qu'avec le photovoltaïque, avec l'énergie solaire, on peut accélérer l'ac-

cess de certaines communautés, de certaines populations à l'électricité. Comme vous le savez, lorsqu'on publie le classement mondial sur la base de l'indice du développement humain, l'accès à l'électricité est aussi l'un des indicateurs pris en compte dans le calcul de l'I.d.h. Malheureusement, on peut dire que nous perdons des points, parce que dans beaucoup de nos villages, nous n'avons pas l'électricité et nous pensons qu'avec le concours de tout le gouvernement, y compris du Ministère en charge de l'énergie, nous pouvons faire de telle sorte qu'on aide à promouvoir le développement local, notamment en favorisant l'accès à l'électricité à moindre coût aux populations. On sait très bien que le matériel qui nous a été présenté, lorsqu'il est acquis, il peut servir pendant vingt ans, nécessitant une maintenance presque nulle. Donc,

on pense que c'est vraiment quelque chose, ce sont des énergies nouvelles qu'il faut, justement, promouvoir, pour accélérer l'atteinte des objectifs du développement en ce qui concerne le monde rural». Le ministre Nganfouomo a indiqué qu'il a un projet concernant la fourniture de l'électricité à l'île Mbamou, à partir des cellules photovoltaïques. «Il y a quelques mois, sur place à l'île Mbamou, il n'y avait pas une société qui s'en occupait. Alors, nous avons pris des contacts avec d'autres sociétés qui sont ailleurs. Nous pensons que, maintenant qu'il y a une société qui s'est installée au Congo, notamment à Brazzaville, des partenariats peuvent être conçus et se développer sans problème», a-t-il précisé.

Grâce-Désirée BAH et Aristide G. NGOUMA

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassi (Face au ccf) | Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (Face à la Mairie)

Tel : (+242) 05303238 / 055501075 | Tel : (+242) 055501075 / 055501075

www.gxinternational.net

Nos partenaires: UPS, FedEx, SAP, etc.

**Le directeur de cabinet du commandant de la Garde républicaine écroué**

Elie Okandzé, directeur de cabinet du commandant de la Garde républicaine, le général Nianga-Mbouala Ngatsé, est écroué à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville, lundi 29 mai dernier, par le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville. Il lui serait reproché l'atteinte à la sûreté de l'Etat et complicité avec l'ennemi. Un autre proche du général Nianga-Mbouala, répondant au nom d'Okandzé-Oukourou, soupçonné de complicité avec Ntumi, est détenu, depuis quelques semaines, à la D.g.s.t (Direction générale de la surveillance du territoire). Selon le journal «Le Troubadour», dans sa parution de cette semaine, «ces deux interpellations laissent supposer que les ninjas-nsiloulou avaient bénéficié de certaines complicités au sein du pouvoir, pour préparer et perpétrer leur attaque à mains armées dans les quartiers Sud de Brazzaville, le 4 avril 2016». Pour l'instant, officiellement rien n'est dit sur ces deux interpellations au niveau de la justice. Sans doute, prochainement, on en saura plus.

**La situation du Pool, une nébuleuse qui cache une certaine conspiration intérieure**

Dans les milieux congolais, les réseaux sociaux sont envahis de communiqués subversifs vantant les violences commises par les ninjas-nsiloulou de Ntumi. Cette semaine, un inconnu dans un vidéo circulant sur WhatsApp appelle les Brazzavillois à quitter leur ville au plus vite et, au besoin, se réfugier à Kinshasa, car il y aura des «secousses». Un communiqué parle des «Fa.l.c aile républicaine des Forces armées congolaises et autres activistes résidents dans la partie Nord de Brazzaville» qui seraient à l'origine de l'attaque armée contre une position de la force publique à Ignié, qui a fait un blessé. Chantage ou véritable menace? On n'en sait rien! Entre les «bébés noirs», des groupes de délinquants et criminels qui sèment la désolation dans les quartiers, la situation du Pool avec les attaques armées des ninjas nsiloulou, les communiqués subversifs qui envahissent les réseaux sociaux, les arrestations qui ne sont suivies d'aucune communication, etc., on est gagné par la psychose. Les quartiers périphériques de la capitale sont actuellement les plus touchés par le phénomène de désinformation et aussi par les faits d'insécurité.

**Bac général 2017: des mesures fermes contre les pratiques de fraudes**

A quelques jours de la session, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a sensibilisé les candidats et les promoteurs des écoles sur les mesures répressives qui seront prises à leur rencontre s'ils sont pris en flagrant délit de fraude pendant le déroulement du baccalauréat. L'arrêté du 26 mai, portant modification et complétant l'arrêté du 8 novembre 1988, prévoit «la suspension de se présenter à cet examen à l'élève coupable de fraude pendant deux années consécutives à compter de la date du forfait et une peine d'emprisonnement de deux à trois ans». «Nous avons visé la loi n°5-2009, du 22 septembre 2009, luttant contre la corruption, la concussion et la fraude et les infractions assimilées au Congo. La peine est donc prévue à l'article 10 de cette loi et les auteurs sont passibles d'un emprisonnement de 2 à 10 ans et d'une amende doublée des promesses reçues, etc. C'est donc sévèrement puni!», a déclaré le ministre.

**Société de transport public urbain: encore des remous**

Les agents de la S.t.p.u (Société de transport public urbain), à Brazzaville, ne savent toujours pas à quel saint se vouer. Après le premier mouvement de grève lancé le 24 mars dernier, ils avaient repris le travail, l'administration leur ayant versé les deux mois de salaire qu'ils réclamaient. Depuis, la situation de l'entreprise n'a pas évolué. Ils affirment être encore à deux mois sans salaire. Plusieurs lignes ne sont plus opérationnelles, parce que supprimées, faute de bus, nombreux étant en panne. Les travailleurs émergent toujours sans contrat de travail. L'administration ne leur a pas délivré de bulletins de solde. Au cours d'un entretien avec le responsable de la société, celui-ci aurait clairement envisagé la mise en congé technique de certains agents, eu égard à la situation financière difficile. Par ailleurs, les meneurs de la grève de mars dernier se plaignent de ne plus être programmés. La marge de manœuvre des travailleurs est limitée, par manque de syndicat pour défendre leurs intérêts. A la place, il n'y a qu'une mutuelle et l'on prélèverait une somme d'argent à la source. Alors, certains agents se répandent en plaintes dans certains médias et expriment leur inquiétude quant à l'avenir de leur entreprise. Que va-t-il se passer? Une autre grève? On ne devrait pas tarder à le savoir.

**Des contrôles de nuit qui poussent les Brazzavillois à rentrer tôt chez eux**

A Brazzaville, dans certains quartiers périphériques, comme Ngampoko ou Mayanga, l'ambiance nocturne fait place au silence de la nuit. A cause de nombreux piquets qui y sont placés, les contrôles de police et de l'armée qui commencent vers 21h dissuadent les Brazzavillois à traîner dans les rues. La circulation automobile se fait rare et on a l'impression qu'on est à une heure tardive de la nuit. Les gens veulent circuler librement, mais ces barrages...

**Déclaration de la Cellule de veille du C.c.a.s sur l'attaque terroriste des bus survenue le 26 mai 2017 sur la route lourde, à Ngantoko, dans le District de Mayama**

Une fois encore, les ninjas nsilulu du terroriste Ntumi, lourdement armés, ont attaqué, le 26 mai 2017, sur la route lourde, à Ngantoko, dans le District de Mayama, trois bus de transport qui se rendaient à Pointe-Noire. Après avoir délesté, sous la menace d'armes de guerre, les paisibles passagers de leurs objets de valeur (argent, montres, téléphones portables, bijoux, etc.), ils ont abattu, de sang-froid, trois personnes, dont deux agents de la Force publique qui regagnaient leur poste de travail dans le Kouilou. Ils ont sauvagement violé des femmes, dont des mineures qui se trouvaient dans les trois bus qu'ils ont, ensuite, incendiés. Ces innocentes personnes, d'origines diverses, ont subi des violences de toutes sortes qui vont, assurément, entraîner des traumatismes irréparables, d'autres ont été assassinées, au seul motif qu'elles voyageaient ce jour-là. Au demeurant, en vue de semer la confusion et la désinformation tant au plan national qu'international, comme ils le font chaque fois qu'ils commettent ces crimes ignominieux, ceux qui avaient

procédé à l'attaque des bus portaient des tenues militaires. La Cellule de veille du Comité Consultatif d'Appui et de Suivi de la Municipalisation Accélérée du Pool, loin de se lancer dans le débat sémantique oiseux sur le mot «crise» ou non dans le Département du Pool, attire, à nouveau, le regard de la communauté nationale et internationale, sur la nature des actes perpétrés par Frédéric Bintsamou et ses acolytes que tout citoyen honnête et épris de paix devrait sans ambages dénoncer. En effet, quelle cause politique justifie que l'on interdise aux paisibles populations d'aller et venir aux quatre coins du pays? Quelle motivation anime ces bandits armés pour systématiser des attaques tous azimuts contre la Force publique, racketter constamment les populations, détruire le tissu économique du département et démolir les ouvrages de franchissement? Aujourd'hui, les populations de certains districts du Département du Pool sont privées de jouissance des libertés fondamentales les plus élémentaires, telles que: circuler librement, vaquer paisiblement

à leurs occupations, scolariser leurs enfants ou jouir du fruit de leur labeur. Tout cela à cause de Frédéric Bintsamou et de sa horde de barbares illuminés. Actuellement, force est de constater que peu de voix s'élèvent pour établir véritablement les responsabilités. La Cellule de veille du C.c.a.s réitère sa vive condamnation de Frédéric Bintsamou et de ses acolytes qui, par des actes de barbarie récurrents, font subir aux populations du Département du Pool, d'effroyables souffrances. Elle exprime sa compassion et sa solidarité envers ces femmes qui ont été sauvagement violées et qui sont aujourd'hui meurtries dans leur chair. La Cellule de veille du C.c.a.s s'incline devant la mémoire des trois passagers froidement assassinés par les hors-la-loi de Frédéric Bintsamou. Elle présente ses sincères condoléances aux familles éplorées. Elle renouvelle auprès des populations, dont les déplacés souhaitent regagner leurs localités; son appel à œuvrer aux côtés des autorités locales et de la Force publique au rétablissement de la paix, l'ordre et la sécurité publics dans le

département. Par ailleurs, elle exhorte l'ensemble de la population à ne pas céder à la psychose et être plus que jamais vigilante face aux complicités qui se nouent çà et là. La Cellule de veille du C.c.a.s réaffirme sa disponibilité à accompagner le Gouvernement de la République dans la normalisation de la situation dans le Pool. Elle apporte son soutien à la Force publique et en appelle au Gouvernement pour remplir pleinement ses missions régaliennes, notamment celles d'assurer la libre circulation des personnes et des biens et le droit de toute personne à vivre en toute sécurité dans n'importe quel endroit que ce soit du territoire national. Elle sollicite du Président de la République à qui la Cellule réaffirme son indéfectible appui, sa fermeté et sa volonté inébranlables à régler définitivement la situation prévalant dans le Pool.

Fait à Brazzaville, le 31 Mai 2017

**La Cellule de veille du CCAS**

Commentaire

**Elections: rupture, crise, Pool ou démocratie amère!**

**Remuant, le processus démocratique au Congo, depuis les années 50. Il y en a qui s'interrogent beaucoup, sur les violences répétitives dans le Pool. Ce département est au-devant de la scène nationale, depuis l'avènement de la démocratie en 1991, pour ne prendre que la période post-Conférence nationale souveraine. Est-ce un fait exprès? Il faut connaître l'histoire du Congo, pour comprendre la place prépondérante prise par la violence politique, dans la conquête et l'exercice du pouvoir d'Etat, suivant les alliances qui se nouent et se dénouent entre acteurs politiques. La démocratie apaisée, fondée sur le dialogue sans exclusive et l'alternance pacifique au pouvoir, a encore du chemin à faire dans notre pays.**

La violence politique plonge ses racines dans l'histoire de la République. C'est déjà en février 1959 que la vie démocratique, secouée par les rivalités entre les partis politiques de Fulbert Youlou, Jacques Opangault et son allié, Jean-Félix Tchicaya, déboucha sur trois jours d'affrontements sanglants à Brazzaville, ayant fait une centaine de morts, des centaines de blessés et des maisons détruites. L'intervention de l'armée française permit de rétablir le calme, le 20 février, mais les esprits sont profondément marqués et meurtris par ces violences inouïes, qui modifieront profondément la perception des Congolais entre eux, suivant leurs origines ethniques, malgré la succession des générations. En août 1963, le premier régime démocratique est renversé par une révolte populaire d'origine syndicale, mais le mouvement sera récupéré politiquement, par la suite. Puisque le projet de parti unique et de syndicat unique du Président Youlou contre lequel les syndicalistes

s'étaient levés, fera son apparition, avec l'installation au pouvoir de son successeur, le Président Alphonse Massamba-Débat, par les leaders de la fameuse «Révolution des 13-14 et 15 août 1963». Après la longue parenthèse dictatoriale du monopartisme athée (63-92) où l'on parla, à la Conférence nationale souveraine de 1991 (qui ouvrit le pays à la démocratie), de trois mille morts de l'intolérance, la vie politique congolaise est régulièrement maculée de sang de centaines, voire de milliers de victimes, avec les guerres de novembre 93-janvier 94; juin-octobre 97; décembre 98-décembre 99; mars 2002-mars 2003, pour ne retenir que les grands moments éruptifs des violences armées. Le pays a même connu la page la plus noire de son histoire, avec la création, par les partis politiques, de milices armées rivales sur des bases ethniques. Il faut dire que sous la dictature du monopartisme, le M.n.r (Mouvement national de la révolution) est le premier parti

au Congo à recourir, à partir de 1964, à la formation d'une milice, la fameuse défense civile, incarnant la méfiance entretenue à l'égard de la Force publique régulière, jugée peu amène à défendre le pouvoir par les armes, dans un contexte politique exacerbé par des soupçons de complot, de coups d'Etat, dans la pure idéologie de défense de la révolution. Le P.c.t, qui lui reprit le pouvoir en 69, poursuivit dans la même lancée, allant jusqu'à dissoudre la gendarmerie nationale, qui avait le péché originel d'être une institution militaire proche de «l'impérialisme français», pour reprendre la rhétorique de l'époque, au lendemain de la tentative du coup d'Etat, en mars 70, du lieutenant Pierre Kinganga, un officier formé sous le régime du Président Youlou, à l'Ecole militaire d'application de Saint-Maixent, en France. La gendarmerie a été réhabilitée au Congo par la Conférence nationale souveraine. Mais, la culture de miliciens armés pour défendre le pouvoir est ancrée dans l'esprit des acteurs politiques de cette époque. D'où la résurgence de ce phénomène après l'élection, en 1992, du Président Pascal Lissouba, lui-même issu de cette époque. Tout commença avec la création de la réserve ministérielle et le reste s'en suivit naturellement. Ces violences politiques récurrentes ont leurs principaux foyers dans les quartiers de Brazzaville et le Pool. Depuis le 4 avril 2016, ce département fait de nouveau parler de lui, toujours sur le registre de la

violence sanglante et cela est exaspérant pour les Congolais ressortissants d'autres départements. C'est le triste retournement de l'histoire. Le Congo paye le tribut de n'avoir pas su bien gérer, après la signature des engagements croisés de 2003 (entre le pouvoir et le camp de Ntumi), l'extinction des milices et la réinsertion des ex-miliciens, particulièrement ceux constitués par le pasteur Ntumi. La réactivation de sa milice, après son basculement à l'opposition pour contester le changement de la Constitution en novembre 2015, explique le drame que traverse encore le Pool, aujourd'hui. N'y voir que la récalcitrance des ressortissants de ce département à s'opposer au pouvoir est diluer le problème. Aux difficultés engendrées par une pratique démocratique appelée sérieusement à s'améliorer, s'ajoute le manque de perspective d'une grande partie de la jeunesse congolaise qui, dans le Pool, est tombée dans un endoctrinement politico-religieux et entraîné dans les violences politiques, faisant la joie des détracteurs du régime du Président Sassou-Nguesso. Il faut un consensus national, pour faire face à un tel phénomène qui nécessite des réponses de plusieurs ordres. N'y opposer que la répression étatique, au nom du droit, ne revient qu'à renvoyer le problème à demain. Le mal est profond et il faut de grandes mesures pour le conjurer.

Joël NSONI

## Célébration du mois de l'Europe au Congo Deux O.n.gs ont obtenu de nouvelles subventions de l'Union européenne

Dans le cadre de la célébration du mois de l'Europe, la délégation de l'Union européenne au Congo a organisé, vendredi 19 mai 2017, à l'Institut français du Congo (ex-Centre culturel français), à Brazzaville, le forum des projets ou «mbongui des projets», une manifestation présentant les différents projets financés par l'Union européenne et exécutés, dans divers domaines en République du Congo. Les représentants de nombreuses O.s.c (Organisations de la société civile) y ont pris part dont le Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture) qui a reçu de l'Union européenne 394 millions de F.Cfa et l'Association Handicap Afrique 237.000.600 F.Cfa pour leurs projets en cours d'exécution.



André Kabi avec sa collaboratrice.

Le «mbongui», mot de la langue bantou signifiant institution sociale à l'africaine, est un lieu de concertation sociale, de sagesse, de pondération, de synergie sociale, de symbiose, de mixage social, en vue d'une socialisation acceptable par tous. Présenté sous la forme d'une exposition, le «mbongui des projets» a été une manifestation ouverte au grand public, pour lui permettre de s'informer sur l'éventail des projets que l'Union européenne appuie financièrement au Congo, dans le cadre de la coopération. Constitué de stands ayant permis aux visiteurs de connaître et de comprendre les métiers du développement, ce mbongui a servi aussi de source d'inspiration, surtout aux jeunes.

C'est dans ce contexte que Joseph Likibi, coordonnateur du Reiper, l'une des O.n.gs qui a reçu un nouveau financement de l'Union européenne, a présenté ses activités: «Nous exposons ce que nous faisons, une façon de montrer notre travail réalisé, avec l'appui de l'Union européenne. Nous, Reiper, dans le domaine social, nous avons deux projets dont l'un porte sur le renforcement des capacités des acteurs lo-

caux et un autre sur le respect et la promotion des droits de l'enfant. Les textes de loi sur les droits de l'enfant existent au Congo. Le pays a ratifié, à propos, des conventions internationales. Mais, ces lois, pour

tion, plutôt que d'attendre que des situations arrivent pour intervenir».

Le projet «Promotion, respect et mise en œuvre des droits des enfants en république du

nécessaires au public, aux parents et à la société, pour que l'on puisse réhabiliter ces enfants dans leurs droits. Ces enfants ont des droits et le droit de vivre en famille. Ils sont, malgré eux, à l'origine des dislocations familiales, et sont accusés de sorciers ou des enfants de sirène. Nous sommes obligés de réhabiliter ces enfants et nous essayons de les renouer avec leurs parents, en développant des activités génératrices des revenus. Nous envisageons d'organiser, le 3 décembre de chaque année, une journée d'émulation pour les parents de ces enfants-là, afin de les exhorter à mieux s'occuper d'eux. Une journée qui permettrait de récompenser le parent de l'année, c'est-à-dire celui qui se serait mieux occupé de son enfant. Ce projet s'exécute à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Owando et Bétou. Son objectif est d'aider deux cents enfants, avec l'appui financier de l'Union européenne. Le projet travaille avec les Ministères de la justice pour l'application des droits, de la santé et des affaires sociales».

Philippe BANZ



Joseph Likibi (au milieu) devant son stand.

des raisons diverses, ne sont pas toujours appliquées, soit parce qu'il n'y a pas des textes d'application, soit parce que beaucoup de gens les ignorent même; ils ne les connaissent pas. Le message que je peux lancer à l'endroit des Congolais et des décideurs est qu'il est important de connaître les droits des enfants, de les respecter, c'est-à-dire de les appliquer et de les promouvoir, si on veut travailler en préven-

Congo», piloté par le Reiper, a démarré en mars 2016. Il s'achève en février 2019. André Kabi, de Handicap Afrique, coordonnateur du projet «Vers une extension de l'expérience Médipsyp de Brazzaville pour la promotion et la protection des droits des enfants infirmes moteurs cérébraux au Congo», a aussi expliqué son projet: «Ce que nous faisons, c'est de réhabiliter et d'apporter les informations

O.n.g (Organisation non gouvernementale) «Le livre du Congo blanc»

## 14 jeunes Congolais bénéficient d'une bourse d'études au Brésil

Présentés au public le 1<sup>er</sup> mai dernier, à l'hôtel de ville de Brazzaville, 14 jeunes lauréats sur une centaine, tous de nationalité congolaise, ayant participé au test de présélection, ont bénéficié d'une bourse d'études en médecine de l'âge, pour le Brésil, au titre de l'année universitaire 2017-2018. Ceci, grâce au partenariat entre l'O.n.g «Le livre du Congo blanc» et le gouvernement du Brésil. Créée le 23 novembre 2010, sous la houlette de Dubblon Garcel, son coordonnateur national, cette organisation vise le développement socio-humanitaire des personnes âgées. Ainsi, le Congo ne disposant pas de spécialistes dans la prise en charge médicale des personnes âgées, l'O.n.g dont la préoccupation principale est le bien-être des seniors, n'a ménagé aucun effort pour frapper à la porte du gouvernement brésilien, qui lui a accordé 14 bourses, dans ses Universités.

Au départ, 105 dossiers de candidature étaient enregistrés, suivant les conditions ci-après: avoir un baccalauréat ou un diplôme équivalent, avec une moyenne supérieure ou égale à 12; être âgé de 18 à 23 ans au plus, au 31 décembre 2016; être de nationalité congolaise. Après un examen minutieux de l'ensemble des dossiers, 14 ont été retenus par le jury.

Pour le coordonnateur de l'O.n.g, «le processus d'octroi de cette bourse d'études en médecine de l'âge s'inscrit dans le cadre du programme étudiant-convention, programme par lequel la République Fédérale du Brésil, notre partenaire privilégié, admet les étudiants étrangers dans ses insti-

tutions d'enseignement supérieur». Il sied de souligner que la formation des étudiants congolais en médecine de l'âge coûtera la bagatelle de 172.628.800. Le gouvernement brésilien s'occupera de la formation. Cependant, les billets d'avion devront être à la charge des bénéficiaires de la bourse. D'où, pour Dubblon Garcel, «l'intérêt national étant engagé». «Nous sollicitons l'aide des uns et des autres, au nom de l'amélioration des conditions de vie des vieilles personnes. Autrement, nous nous attendons à la mobilisation de toutes les forces vives de l'Etat et de ses partenaires, pour permettre à ces étudiants de rejoindre Rio de Janeiro, leur lieu de formation», a-t-il précisé.



Pendant la congratulation des bénéficiaires.

Signalons que depuis son existence, l'O.n.g «Le livre du Congo blanc» a, à son actif, plusieurs actions en faveur des personnes âgées en difficulté. Il s'agit de l'organisation des opérations de distribution de vivres, de matériel de cuisine, etc. En 2013, 1500 personnes du troisième âge ont bénéficié des soins de tradi-thérapeutes indiens, etc. Pour mener à bien ses missions, l'O.n.g estime que l'adoption par les deux chambres du parlement et la promulgation par le Chef de l'Etat, de la loi portant protection et promotion de la personne âgée, sont un atout.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Les candidats sélectionnés sont, entre autres: Ampion Geld Justel; Balenda Jarsene, Banzouzi Chaddai Elohim, Boukoulou Prince Cykney, Foundza Lutèce Eriel, Gambou Boussa Chermane Bonigha, Mbassali Darèche, Mboko Jasmin Gaël, Mouandza Nkaya Eugène Clovis, Moundélé Van Garcia, Ngabo Tulpe Laize Brévy, Ngono Ihou Mbou Préferet, Ngoyi Kibessono, et Nianga Obambi Briande Guide.

Ministre de la jeunesse et de l'éducation civique

## Lancement à Brazzaville de la première radio citoyenne des jeunes

Destinée Ermela Doukaga, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, a procédé, mardi 30 mai 2017, au lancement officiel de la R.c.j. (Radio citoyenne des jeunes), à l'I.n.r.a.p. (Institut national de recherche et d'action pédagogique) à Brazzaville. Cette radio est la première station thématique du Congo destinée à la jeunesse. C'est le fruit d'un projet du Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique, financé par le gouvernement japonais, par l'entremise du P.n.u.d. (Programme des nations unies pour le développement), et exécuté par l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture), en partenariat avec le R.n.r.l.c. (Réseau national des radios locales et communautaires du Congo). Présentée par Godefroy Yombi, coordonnateur du R.n.r.l.c., la R.c.j. (Radio

citoyenne des jeunes) est située au deuxième étage de l'I.n.r.a.p. Celle-ci est dotée d'une antenne de 35 mètres de hauteur, d'un émetteur d'une puissance de 1000 watts, prévu pour couvrir la ville capitale et ses environs. Elle est équipée de cinq locaux: un studio, une régie technique, un bureau du coordonnateur de la radio, une salle technique où se trouve l'émetteur, et une salle de rédaction.

Le studio est doté d'une table semi circulaire, avec trois micros et deux casques avec amplificateur... La régie technique est dotée d'une console digitale de 12 pistes,



Destinée Ermela Doukaga.



Les officiels.

lecteurs de disques compacts (C.d), deux lecteurs cassettes, un insère téléphonique, un compresseur émetteur...

Pour les reportages, ainsi que les différentes productions, la R.c.j. dispose de six enregistreurs numériques et d'un ordinateur de marque HP pour le montage audio-numérique. Pour son fonctionnement, l'administration dispose de trois ordinateurs de bureau, d'une photocopieuse multifonction, de deux imprimantes en couleur et d'une imprimante laser, etc.

Avant de procéder à la coupure du ruban symbolique, la ministre Doukaga a indiqué la mission de la radio. «Au moment où la perte des valeurs citoyennes et identitaires est devenue une réalité, pour notre jeunesse, la radio citoyenne des jeunes arrive à point nommé, et constitue une valeur ajoutée, à l'éducation, à la citoyenneté, dans le cadre de la sensibilisation, la conscientisation, donc l'éducation des jeunes par les médias», a-t-elle déclaré. En d'autres termes, la R.c.j. a pour vocation d'offrir à la jeunesse congolaise, un espace d'expression et d'interaction entre les pairs sur les thématiques ayant trait: à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent en milieu jeune, à la promotion de la culture de la paix et du vivre ensemble, à la citoyenneté, l'entrepreneuriat juvénile, aux droits humains, à l'égalité du genre, au développement durable, à l'éducation à la santé reproductive et sexuelle, etc.

La R.c.j., émettant sur la fréquence 97.4 ou 98.6 (actuellement), sera animée par une quinzaine de jeunes, issus du département des sciences et techniques de la communication de l'Université Marien Ngouabi, lesquels ont été sélectionnés en fonction des indicateurs comme: la diction, la culture générale, le niveau d'instruction, et la connaissance de base du journalisme à savoir: la collecte des données, le reportage, l'animation radiophonique, le maniement du matériel de radio, la déontologie et l'éthique.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

### REMERCIEMENTS

Les enfants, petits-fils et la famille Mbassi remercient le ministre d'Etat, directeur de cabinet du chef de l'Etat, Firmin Ayessa, NN.SS. Anatole Milandou, Louis Portella Mbuyu, Yves Marie Monot et Urbain Ngassongo, respectivement, archevêque de Brazzaville, évêque de Kinkala, évêque de Ouesso et évêque de Gamboma, les amis et connaissances, pour le soutien multiforme reçu lors du décès le 15 mai 2017 à Brazzaville et des obsèques le 26 mai à Makoua de leur père Victor MBASSI.

Que tous trouvent ici, l'expression de notre gratitude! Puisse le Seigneur plein de tendresse et de bonté vous le revaloir au centuple!



Maitre Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA, (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville.

Tél.: (00242) 06.668.58.14/05.775.69.43, B.P : 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com

République du Congo

## ANNONCE LEGALE

### «SOCIETE GASS» S.A.R.L.U CONSTITUTION

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA  
Siège Social: 1655, rue Bandzas, Ouenzé / BRAZZAVILLE / RCCM: CG/BZV/17 B 7058  
REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 7 Avril 2017 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 12 Mai 2017, sous le folio 084/2, numéro 385, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** «SOCIETE GASS» ;

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);

**Associé Unique:** Monsieur GASSAY Vianney Miguel;

**Capital Social:** Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

**Siège social:** 1655, rue Bandzas, Ouenzé, Brazzaville, République du Congo;

**Objet social:** La société a pour objet, en République du Congo:

Les prestations de services, en mettant en place différents services et ressources au sein des entreprises et auprès des particuliers, savoir:

La réparation des fissures, impacts et fentes des parois, la gestion de paies, le nettoyage, l'entretien, la maintenance, le transport, la logistique, le transit, le fret, le bâtiment et les travaux publics, la vente des uniformes, de produits manufacturés, de vêtements, de chaussures, la maroquinerie, la vente des mousses, du sel en gros, du papier hygiénique, des véhicules d'occasion, des fournitures de bureaux, des consommables et du matériel informatique, la quincaillerie, le cosmétique, la parfumerie, les produits pharmaceutiques, l'épicerie, la vente des fruits et légumes, de la viande bovine et porcine, de la volaille, du charbon, du fufou, du

manioc, la boucherie, la poissonnerie, l'import-export, le bois, la vente des objets d'art, la sécurité, le gardiennage, l'agence de voyage, l'événementiel, les prestations de services offshore et on shore, l'immobilier, la peinture, la menuiserie, l'ébénisterie.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

**Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 7 Avril 2017 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 12 Mai 2017, sous le folio 084/1 numéro 384, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;

**Gérant statutaire:** Monsieur GASSAY Vianney Miguel, de nationalité Congolaise, demeurant à Brazzaville ;

**Dépôt légal:** a été effectué, par les soins du Notaire sousigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 mai 2017, sous le numéro 17 DA 435 ;

**Immatriculation au R.C.C.M.:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 mai 2017, sous le numéro CG/BZV/17 B 7058.

Pour avis,  
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,  
Notaire

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587 / Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60 /  
NIU: P2005110002540126 / E-mail: moussoundajeama@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO

## EPIE CARLOTA

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
EN SIGLE «E.C-SARLU»

Au Capital de 1.000.000 F. CFA / Siège: 103, Rue Gamboma, Mougali  
BRAZZAVILLE / RCCMCG/BZV/17 B 7056

## CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 15 mai 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plaine, en date du 17 mai 2017, sous Folio 089/2 n°1192, il a été constitué une société dénommée: «EPIE CARLOTA», dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

**Capital:** 1.000.000 F. CFA;

**Siège:** Brazzaville, 103, Rue Gamboma, Mougali ;

**Objet:** Boulangerie - Pâtisserie - sandwicherie - crèmerie, vente de boissons, construction Bâtiment, Fourniture de bureau et mobiliers, Hôtellerie-Restaurant, Location

chapiteaux et divers pour cérémonies;

**Durée:** 99 années;

**RCCM:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 17 B7056 du 18 mai 2017;

**Gérance:** Mademoiselle NGA-GNIE Charlotte est la Gérante de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie  
MOUSSOUNDA



BOURSES À LA DISPOSITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS CONGOLAIS MÉRITANTS ET ISSUS DE FAMILLES DÉMUNIES OU DE MILIEUX DÉFAVORISÉS.

SE FORMER AVEC  
UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS

**10 MAI  
AU 18 JUIN  
2017**

DES BOURSES DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE, TECHNIQUE  
ET DE SPÉCIALISATION

ÊTRE ÂGÉ DE  
17 À 22 ANS AU PLUS  
POUR LES BACHELIERS  
DE L'ANNÉE 2017

ÊTRE ÂGÉ DE  
19 À 25 ANS AU PLUS  
POUR LES ÉTUDIANTS  
DE NIVEAU BAC+3

AVOIR UNE  
MOYENNE GÉNÉRALE  
SUPÉRIEURE  
OU ÉGALE À 12

N'ATTENDEZ PAS ! DÉPOSEZ VOS DOSSIERS MÊME AVANT L'OBTENTION DE VOTRE DIPLÔME



Pour le dépôt de vos dossiers  
et pour plus d'informations, nous contacter:  
+242 06 510 81 93/22 281 20 20  
info@perspectivesavenir.org - www.perspectivesavenir.org  
35, Avenue des 3 Martyrs/Mougali - Brazzaville, Rép. du Congo

OFIS  
store



OFFRE EXCEPTIONNELLE  
**STOCK LIMITE**



DELL OPTIPLEX  
Ordinateur de bureau reconditionné



IMPRIMANTE  
MULTIFONCTION  
Impression-Photocopie-Scan

**150 000** F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle  
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso



Diocèse de Dolisie

Près de dix mille chrétiens ont marché et prié pour la paix au Congo, à Dolisie

Sous le signe de la paix et l'unité nationale, la deuxième édition de la procession mariale dans le Diocèse de Dolisie s'est tenue dimanche 28 mai 2017, septième dimanche de Pâques, sous le patronage de Mgr Francisco Escalante Molina, Nonce apostolique au Congo et au Gabon, entouré de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, d'une vingtaine de prêtres dont Mgr Patrick Zay-Han Saw, secrétaire de la Nonciature, les abbés Alphonse Konioka et Alain Loemba-Makosso, respectivement, vicaires généraux de Dolisie et de Pointe-Noire, tous concélébrants lors de la messe présidée par le Nonce, à la place mariale de la cathédrale Saint Paul, qui avait précédé la marche.

Cette marche de prière, qui s'est déroulée à travers les artères principales de la ville, capitale de l'or vert, a rassemblé près de dix mille personnes dont les autorités administratives, politico-militaires locales et les représentants d'autres confessions religieuses. Plusieurs invités et fidèles chrétiens laïcs avaient pris d'assaut la place mariale de la cathédrale de Dolisie. Du côté des autorités officielles, il y avait André Ovu, préfet de Dolisie et le secrétaire général de la préfecture, Jean-Jacques Mouanda, président du Conseil départemental, Clotaire Houellot, administrateur-maire du premier arrondissement, Mme Marianne Yogo Maganga, députée de Divénié.

Animée par la chorale diocésaine et la scholas populaire, la messe a été essentiellement marquée par le mot de bienvenue de l'évêque de Dolisie, les paroles de salutation en kituba lâchées par le Nonce apostolique, l'homélie très poignante de ce dernier, le mot de Mme Theodora Omonlola, vice-présidente du Bedal (Bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs) et la remise des présents au représentant du Pape et à son secrétaire, ainsi qu'aux autorités qui y étaient présentes. Dans son mot de remerciements, Mgr Bienvenu Manamika, peu avant la clôture de cette célébration eucharistique, a fait entonner le chant de joyeux anniversaire en souvenir du pre-

mier anniversaire de l'ordination épiscopale de Mgr Francisco Escalante Molina, reçue le 28 mai 2016, au Venezuela, son pays. Aussitôt après, ce dernier



Un des temps forts de la marche.

mier anniversaire de l'ordination épiscopale de Mgr Francisco Escalante Molina, reçue le 28 mai 2016, au Venezuela, son pays. Aussitôt après, ce dernier a, à son tour, remercié l'évêque de Dolisie et ses chrétiens pour leur accueil, avant de procéder à la bénédiction finale. Pendant la marche, l'on a pu contempler des affiches et banderoles déployées dans la ville, contenant des slogans exaltant la Vierge Marie et voués à la paix. Au cours de la procession, la statuette de la Vierge Marie, Notre-Dame Auxiliatrice, patronne du diocèse, a sillonné la ville de Dolisie. Ce moment de prière intense, patronné par le représentant spécial du Pape au Congo, auquel a également participé le consul d'Angola au Congo, a mobilisé quasiment le gratin des autorités locales du département et les pèlerins venus de Brazzaville, Pointe-Noire et de tous les quatre coins



Photo de famille autour du nonce apostolique, de l'évêque de Dolisie et du préfet du Niari.

du diocèse. Au nombre des intentions de prière, on retiendra celles déjà abondamment évoquées au cours de la messe

formulées en faveur de la paix dans le département du Niari, à Dolisie, et dans le Pool où les populations de ce département ploient depuis sous la terreur et l'insécurité. La marche a duré environ 3h30 et a drainé près de 10 mille personnes. Au terme de la marche, a eu lieu à la Place mariale la prière universelle qui en a consacré la clôture. Puis, la bénédiction donnée par le Nonce apostolique aux pèlerins et le placement de la statuette de Notre-Dame Auxiliatrice dans l'église Saint-Paul. Prochainement, nous reviendrons sur l'homélie du Nonce apostolique et sur quelques réactions des pèlerins.



De g. à dr.: le secrétaire général de la préfecture, le président du conseil départemental, la députée de Divénié et le préfet du Niari pendant la messe.

consacrées notamment à la paix et l'unité au Congo, pays confié le 15 août 1960, à la Vierge Marie par le Président Abbé Fulbert Youlou. Egalement des prières

Aristide Ghislain NGOUMA  
(De retour de Dolisie)

Fête de Pentecôte-A-

Le souffle pour tous

Textes: Ac 2,1-11; Ps 103; 1Cor 12.3b-7.12-13; Jn 20,19-23

Jésus, le Ressuscité, un soir du premier jour de la semaine, alors que les apôtres par peur des juifs, s'étaient enfermés, il vint au milieu d'eux et il leur dit: «La paix soit avec vous»... Il répandit sur eux son souffle et il leur dit: «Recevez l'Esprit Saint». Voilà déjà la Pentecôte pour eux!

Mais c'est plus particulièrement ce dimanche, ce premier Jour de la Semaine qu'est célébrée la Pentecôte.

Et au moment où nous méditons la Parole de Dieu, nous ne sommes pas sans ignorer les événements si douloureux qui se jouent à plusieurs endroits de notre planète terre. Ces différentes situations nous atteignent et nous font souffrir. Pourquoi? C'est parce qu'un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants en est victime. Ils sont tous nos semblables. Ils sont comme nous fils et filles de Dieu, créatures de Dieu. Pourquoi ne pas être touchés dans notre chair? Aujourd'hui, comme il l'avait promis, le Christ envoie son Esprit Saint sur les Apôtres qui étaient apeurés, désorientés. Ils reçoivent la force même de Dieu. Et nous, comment pouvons-nous, désespérés, désespérés que nous sommes par les situations de toute sorte de notre vie humaine, comment profiter de ce don maintenant?

Frères et sœurs dans le Christ, comment espérer de toutes nos forces qu'un «meilleur vivre ensemble» est-il possible? Telle que décrite par le livre des Actes des Apôtres, la venue de l'Esprit s'effectue dans une certaine violence. Mais cette violence n'est pas à comparer à celle de nos conflits humains, bien au contraire.

Cette violence-là invite à la concorde entre tous. Cette violence embrasse tous les hommes afin qu'ils deviennent toujours davantage solidaires plutôt que concurrents, qu'ils deviennent acteurs de réconciliation, plutôt qu'ennemis éternels. Que de conflits qui durent depuis des décennies!

Frères et sœurs dans le Christ, vous qui fêtez la Pentecôte, ayez l'intime conviction que l'Esprit du Christ soufflera partout, sur tous les continents, tant que l'homme sera l'homme. Le psalmiste reconnaît avec force que si Dieu retirait son souffle, les hommes expieraient. Alors, demandons avec force:

«Seigneur, envoie ton Esprit  
Qu'il renouvelle la face de la terre!»

Faisons chacun, chacune, nôtre, cette prière de Saint François d'Assise: «Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix!» Demandons: «Esprit Saint, viens, embrasse notre monde!» Prions avec Marie priant au milieu des Apôtres que le Christ fasse de nous d'autres chrétiens, d'autres oints.

Louons Dieu le Père! L'Eglise est née voici plus de 2.000 ans, le Jour de la Pentecôte. Et cet Esprit de la Pentecôte demeure vivant et actif dans l'Eglise de Jésus. Elle ne cesse d'accueillir les peuples et les cultures dans leur diversité.

En célébrant la Pentecôte, laissons-nous interpeller! Vérifions nos rapports personnels avec le Saint Esprit! Sommes-nous souvent à son écoute? Œuvrons-nous pour l'entente, la fraternité?

Demandons plus de force, plus d'audace pour témoigner de notre foi! L'Eglise est catholique.

Nous aussi, frères et sœurs dans le Christ, soyons des catholiques actifs...

Que l'Esprit Saint nous éclaire et fasse de nous des porteurs de paix et d'amour, des apôtres de l'Evangile par la parole et l'exemple.

Que l'Esprit Saint nous aide à répondre à Dieu avec toute la générosité de notre cœur!

Amen!

Abbé Antoine MADINGOU  
C.e.c/C.i.o

Institut des Sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée  
Vœux temporaires  
de Sr Rodelvie Jodine Malouona

L'Institut des sœurs auxiliatrices de Marie Immaculée ayant pour fondatrice et mère générale, Sr Eliane Julienne Boukaka, s'est agrandi avec les premiers vœux de Sr Rodelvie Jodine Malouona, samedi 27 mai 2017, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, au cours d'une messe célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville et concélébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, ainsi que plusieurs prêtres dont l'abbé Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala, Prince Badzoukoulou, vicaire de la Paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde, Mathieu Bakanina, directeur du Moyen séminaire Saint Jean et prédicateur de la retraite de la professe, etc. La chorale Espérance de la paroisse Saint Grégoire de Kingoma (Massengo) a assuré l'animation de la messe.

première profession religieuse. Le rituel de l'émission des vœux temporaires était marqué par la présentation des vœux devant la mère générale de l'Institut,



Sr Rodelvie Jodine Malouona.

la remise des signes distinctifs symbolisant l'appartenance de la professe audit Institut, et



Les deux évêques entourant l'élue du jour.

le baiser de paix avec le célébrant, les concélébrants, ses consœurs de l'Institut et ses parents biologiques.

Dans l'homélie, Mgr Anatole Milandou a encouragé la professe d'avoir décidé d'accomplir le

pas décisif dans sa vie. «Dans chaque chose de la vie, le premier pas est important», a-t-il déclaré, en exhortant l'élue du jour à aller de l'avant avec la grâce du Seigneur et l'assis-

sement dans son cheminement vers ses premiers vœux religieux. Intervenant en dernier lieu, Mgr Anatole Milandou a interpellé les parents à ne pas être un frein à l'éclosion des vocations de leurs filles, en les laissant répondre librement à l'appel du Seigneur. De même, il a remercié l'évêque de Gamboma, dont le diocèse abrite une communauté des religieuses de l'Institut des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée, les prêtres concélébrants, notamment le vicaire général de Kinkala, pour avoir accompagné la professe et ses parents biologiques, ainsi que tout le peuple de Dieu ayant participé à la messe.

Gislain Wilfrid BOUMBA

**Dangote Cement Congo S.A**

**Le ciment produit par l'usine de Yamba sera bientôt disponible sur le marché**

Implantée au village Ndingui, dans la sous-préfecture de Yamba (Département de la Bouenza), la cimenterie de Dangote Cement Congo S.A (une filiale du groupe Dangote Industries Limited, appartenant au magnat nigérian Alhaji Aliko Dangote) et dont les travaux ont été lancés en mars 2014, entrera dans sa phase de production en juillet 2017. Pour se rendre compte de l'effectivité de l'achèvement des travaux de sa construction, une équipe de journalistes congolais et nigériens, conduite par M. Albert Legrand Defo, responsable des ventes de Dangote Cement Plc, s'y est rendue, le mardi 30 mai 2017.



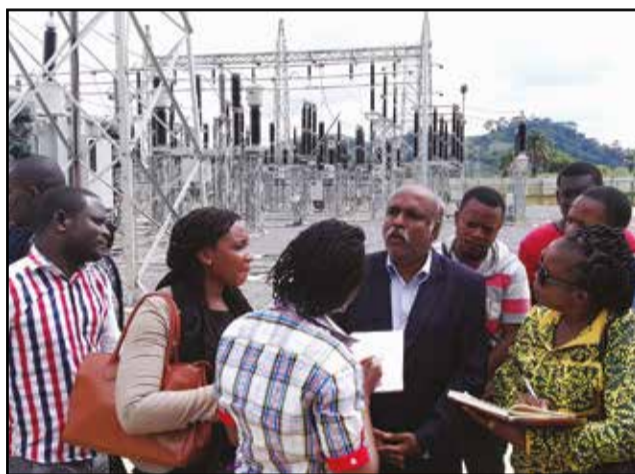
La devanture de l'usine.

Accueillie par M. Ganpathy Balasubramanian, Directeur de l'usine, et son staff, la délégation de chevaliers de la plume et de micro a visité, notamment le poste électrique alimentant l'usine (d'une capacité de 110 Kilovolts), la salle de contrôle, le laboratoire robotisé, le laboratoire manuel, et le point de chargement du ciment.

«Nous pensons qu'à travers ce que vous allez faire, aujourd'hui, l'opinion nationale et internationale comprendra que Dangote, ce n'est plus un rêve, mais c'est plutôt, une réalité. Et dans la suite de ce que vous allez faire, vous vous rendez compte que Dangote est déjà en marche, est déjà en phase de production. C'était l'information importante à vous donner ce matin, étant donné que tout le public congolais attend impatientement l'arrivée de Dangote sur le marché. Je puis vous rassurer que nous avons commencé avec les essais des machines, sinon le démarrage de l'usine», a commenté Patrice Mboungou Kokolo, Directeur de ressources humaines de Dangote Cement Congo S.A, avant la visite. Et M. Ganpathy Balasubramanian d'ajouter: «A la date d'aujourd'hui, les travaux sont presque terminés. Nous envisageons produire notre clinker à partir du mois prochain. La production du ciment proprement dite est prévue en juillet. Le nombre de travailleurs que nous

avons aujourd'hui, oscille autour de 300. Dangote Cement est une compagnie totalement intégrée et a des projets dans des pays, à savoir : Nigeria, Bénin, Sénégal, Tanzanie, Zambie et Ethiopie. Avec une capacité de production d'environ 29

millions dans le pays, mais également contribuera au renforcement de l'économie nationale. Ce qui a été une demande très satisfaisante sur le plan de la construction sur le marché, en général, tout en sauvegardant les dépenses en monnaie

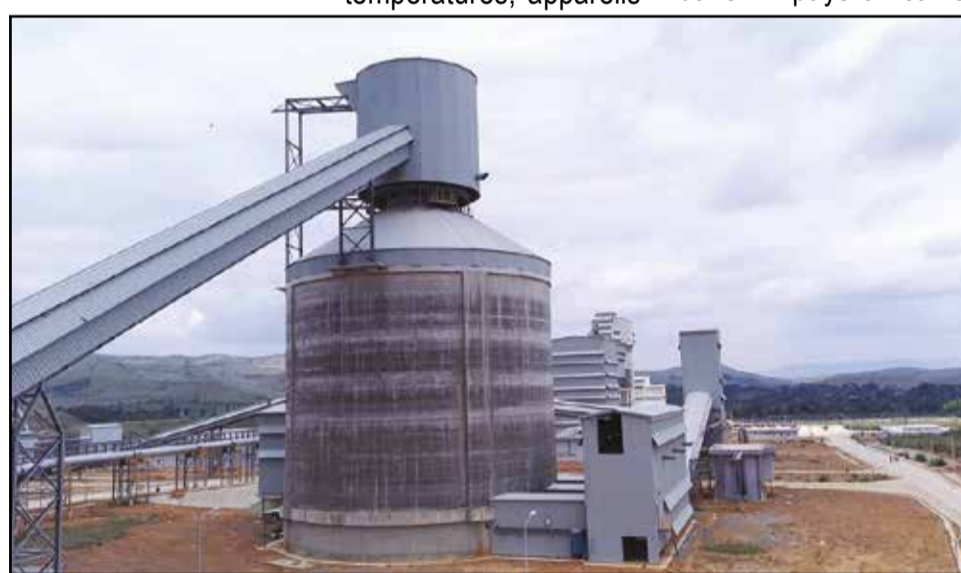


Pendant la visite...

millions 250 000 tonnes par année... Cette croissance considérable a comme pour objectif atteindre le plan panafricain. Dangote Cement envisage devenir une société multinationale et actuellement, est en train d'achever la construction d'une cimenterie à Bouansa, au Congo, avec une capacité d'1 million 500 000 tonnes par année».

Projet qui a coûté la bagatelle de 133 millions de F. Cfa, la cimenterie de Yamba a une superficie de 2,72km<sup>2</sup>, tandis que la carrière, elle, couvre 42,25km<sup>2</sup>. Pendant la période de pointe de la construction du projet, jusqu'à 1600 employés ont été utilisés. «La plupart de la main-d'œuvre utilisée est locale. Et nous sommes très satisfaits de la réalisation de ce projet(...)La construction de cette cimenterie ne créera pas seulement des opportunités d'em-

étrangère et cela a aussi généré des opportunités d'emplois, en particulier. Dangote Cement produira un ciment de type 42.5 et 32.5 de qualité supérieure, disponible dans des sacs de 50Kg, d'une tonne et même dans des camions silos», a relevé le Directeur de l'usine.



Une vue de l'usine qui sera fonctionnelle en juillet 2017.

équipements high-tech, respect des normes environnementales

La cimenterie de Yamba

est dotée d'équipements high-tech obéissant à la protection de l'environnement et à la lutte contre la pollution, fabriqués en Allemagne, en France, au Danemark, et en Chine : concasseur, entrepôts de matières premières couverts, broyeur de ciment et de charbon, entrepôt équipé de chargeurs automatiques et de régulateurs de vitesse, système de ventilation, robots de laboratoire, convoyeur de matières premières de la carrière à l'usine (entièrement couvert de tôle, d'une longueur de 3 kilomètres 500), bacs supportant de hautes températures, appareils



...des journalistes.

du ciment, du sucre, de la farine, du sel, des pâtes, des boissons et dans l'immobilier. Alhaji Aliko Dangote a construit la première multinationale africaine, possédant des usines dans 14 pays africains,

milliard d'euros en 2013 à 1,7 milliard d'euros en 2014. Elle détient 63 % du marché cimentier au Nigeria, qui représentait 85 % de sa capacité de production fin 2014 (29 millions de tonnes sur 34) ; les 15 % restants étaient répartis entre l'Afrique du Sud, le Ghana et le Sénégal, où l'activité n'a démarré qu'en décembre 2014. Le groupe Dangote prévoit de construire, pour 11 milliards de dollars, une raffinerie de 500 kb/j près de Lagos; elle comprendrait un complexe de pétrochimie et d'engrais ; la mise en service est attendue pour la mi-2018; si elle est construite, elle sera la plus grande d'Afrique.

En juillet 2015, Dangote a annoncé la construction pour 150 millions de dollars d'une nouvelle cimenterie à Yaoundé, au Cameroun, d'une capacité de production annuelle de 1,5 million de tonnes, comme celle qu'il possède déjà à Douala.

de réduction d'émission de poussière, station de traitement d'eau, cuves à eau, analyseurs de gaz, etc.

**A propos de Dangote Industries Limited**

Dangote Industries Limited est un conglomérat nigérian appartenant à Alhaji Aliko Dangote, fondé en 1981. Son siège social se trouve à Lagos, au Nigeria. Ce groupe est présent dans l'industrie

au Brésil et en Indonésie. Sa cimenterie d'Obajana, à mi-chemin entre la capitale économique, Lagos, et la capitale politique, Abuja, sera bientôt la plus grande au monde. Son groupe va investir 16 milliards de dollars dans les cinq prochaines années et représentera bientôt 10 % du PIB du Nigeria, la plus grande économie d'Afrique. Le chiffre d'affaires de la division ciment, Dangote Cement, est passé de 1,4

C.a.g.d-Caco-Redd+

## Vers la mise en place d'une Oi-Redd+

Le 24 mai 2017, à Brazzaville, a eu lieu l'atelier de restitution des résultats du rapport de la mission pilote, réalisée par le C.a.g.d et Caco-Redd+, dans le cadre de la consolidation d'une approche de l'observation indépendante des exigences du processus Redd+ en République du Congo.

Cet atelier, ouvert à une quarantaine de participants venus de Caco-Redd+, de la Cn-Redd, de la Cona-Redd, du F.g.d.h, de l'O.c.d.h, du C.a.g.d.f, etc., a eu pour objectif global d'avancer la réflexion sur le processus inhérent à la mise en place d'une approche d'observation indépendante prenant en compte les exigences du processus Redd+ et, plus en général, les questions de gouvernance d'utilisation des sols en République du Congo et des nouvelles dynamiques en cours (expansion des commodités agricoles, déforestation) allant au-delà du mandat actuel de l'Oi-Fleg.

La mission pilote s'est déroulée du 24 juillet au 10 août 2016, dans les départements de la Sangha, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest. Elle a été organisée en parallèle avec la mission Oi-Fleg sur les autorisations de déboisement, selon l'engagement clairement exprimé par E.f.i (Institut européen de la forêt), en partenariat avec le C.a.g.d (Cercle d'appui à la gestion durable des forêts), avec la collaboration de la société

civile nationale organisée autour de Caco-Redd+ d'expérimenter une mission pilote Redd+. En vue de consolider une approche d'Oi Redd+, laquelle entend être, dans la stratégie nationale de la République du Congo liée au processus Redd+, un outil de suivi de la mise en œuvre de ses principes directeurs.

Après rappel de la première phase de cette mission, Lambert Mabiala, secrétaire exécutif du C.a.g.d., a ainsi restitué les résultats de la mission: précédée d'une formation des membres de Caco-Redd+ aux techniques de collecte, de recherche et d'analyse d'information, la mission pilote a axé ses investigations sur la thématique des autorisations de déboisement. Les informations, pour ce faire, ont été collectées auprès des directions et services du M.e.f.d.d.e (Ministère de l'économie forestière et du développement durable et de l'environnement), des organes de la Redd+, des opérateurs miniers et agricoles responsables des déboisements et de récupération des produits forestiers, tout comme des C.l.p.a (Communautés locales et populations



Les participants à l'atelier de restitution.

autochtones) riveraines des zones de déboisement.

Sur le terrain, les investigations ont porté principalement sur le suivi du respect de la législation et de la réglementation en rapport avec la thématique du déboisement des espaces forestiers. Une grille provisoire d'observation Redd+, élaborée au préalable, a été utilisée, pour orienter la démarche d'investigation et d'analyse faisant le parallèle entre les informations collectées et les exigences du processus Redd+.

Sur la base des documents reçus, l'équipe de la mission Redd+ a orienté son enquête, en se conformant aux champs d'observation et liens avec la Redd+ décrits dans la grille d'observation Redd+. A l'issue de la mission, des observations et des résultats ont été obtenus. On peut citer, au niveau gé-

ral, par exemple, la formation à la préparation, la conduite d'une mission d'Oi de quatre observateurs apprenants de la Redd+ et l'expérimentation d'une approche d'Oi mandatée sur le terrain ainsi que de l'approche d'Oi Fleg prenant en compte les exigences du processus Redd+. Au niveau spécifique, la faible remontée des informations des Ministères des mines, de l'agriculture et de l'élevage ainsi que des affaires foncières et du domaine public vers le M.e.f.d.d.e, relatives aux activités de déforestation et de dégradation des forêts découlant des projets agricoles et miniers, dans les zones forestières; le contrôle insuffisant par les D.d.e.f (Directions départementales de l'économie forestière) des activités de déboisement; la non-maîtrise par les D.d.e.f des données sur la déforesta-

tion (hectares déboisés) et la dégradation de la forêt (volumes prélevés); la dissimulation des informations ou l'ignorance de la loi forestière en matière d'enregistrement des bois par les sociétés visitées, notamment Eco-Oil Energie, Malékat et Omboumahou; le non-respect du cahier de charges et des mesures compensatoires prévus au profit des C.l.p.a par la société Atama Plantations; l'absence des cahiers de charges dans le contexte du développement des projets agricoles (sociétés Eco-Oil Energie, Omboumahou et Malekat) et miniers (Agil Congo et Million Well); l'absence de synergie entre le secteur forestier, le secteur agricole, le secteur minier et les C.l.p.a, dans l'élaboration des cahiers de charges des projets et l'exécution des activités de déboisement sur le terrain; le non-respect de la procédure d'attribution des autorisations de déboisement rendant illégale toutes les opérations qui en découlent; les déboisements illégaux par les sociétés d'extraction des mines d'or qui engendrent la déforestation illégale; la superposition d'usage ou droits d'accès entre l'exploitation forestière et les activités d'extraction des mines d'or dans l'Ufa Mbomo-Kellé,

conséquence de l'absence d'un plan d'affectation des terres au niveau national, etc.

Suite à toutes ces observations, des recommandations ont été faites, par ceux ayant réalisé la mission pilote, au gouvernement de façon générale, aux ministères intéressés, aux sociétés enquêtées et à Caco-Redd+. Mais, elles ont fait l'objet d'objections et d'amendements de la part des participants. Ces amendements doivent être donc bien peaufinés, avant publication officielle du rapport de la mission. Les participants ont toutefois loué la méthodologie de travail du C.a.g.d, colonne vertébrale de cette mission pilote.

En cette même circonstance d'autres associations managant des projets liés à la gouvernance forestière, notamment dans le cadre de l'observation indépendante, ont présenté leurs expériences, pour un échange fécond et fécondant. Il s'agit entre autres du Fgdh avec le projet Fern, du C.a.g.d.f, avec le Cidit, de l'O.c.d.h, avec la Fao Flegt.

En définitive, les participants sont tous tombés d'accord sur la mise en place d'une Oi-Redd+

Viclaire MALONGA

*J'aime lire La Semaine Africaine, mon journal préféré*

### Maître Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979» 2e étage gauche (Face Ambassade de Russie) / Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville  
Tél.: (242) 05-350-84.05/06 639.59.39/05 583.89.78  
E-mail: etudematissa@gmail.com

### KOITAL

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 000 F. CFA  
Siège social: Brazzaville / RCCM: 11 B 2488

### DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date à Brazzaville du 04 avril 2017, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 16 mai 2017, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, le 16 mai 2017, sous folio 088/4, numéro 1179, il a été décidé:

- la dissolution par anticipation, sans qu'il y ait lieu à la liquidation, de la société «KOITAL», à compter du 04 avril 2017;

- la transmission universelle de l'ensemble du patrimoine de la société à l'associé unique, sous la seule réserve qu'à l'issue du délai d'opposition, les créanciers n'aient pas fait opposition à la dissolution, ou en cas d'oppositions, que celles-ci aient été rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait

été effectué ou les garanties constituées, conformément à l'article 201 alinéa 4 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Dépôt légal du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 17 mai 2017, enregistré sous le numéro 17 DA 426.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 17 mai 2017, sous le numéro M2/17-1008.

Pour Avis,

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P: 1431 - Tél.: 22 294 13 34/01 018 12 55/05 736 64 64

### INSERTION LEGALE

Société «Congo Forest Safaris» / Société à Responsabilité Limitée  
Capital social de F. CFA: Un Million (1.000.000) / Siège social: quartier NGOYO Plage  
RCCM: CG/PNR/17 B 213 / Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 09 mai 2017, dûment enregistré, folio 084/21, n° 3412, il a été créé une Société commerciale ayant les caractéristiques ci-après:

**FORME:** Société à Responsabilité Limitée (SARL);

**OBJET:** La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Chasse sportive;
- Tourisme, voyage & hébergement;
- Location voitures;
- Commerce général;
- Import-export.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

**DENOMINATION:** «Congo Forest

Safaris» SARL;

**SIEGE SOCIAL:** quartier NGOYO Péage, Pointe-Noire, République du Congo;

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

**GERANCE:** Madame Valérie Gilberte DAMY-ROYER est nommée gérante de la société, pour une durée indéterminée;

**RCCM:** CG/PNR/17 B 213;

**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 19 mai 2017, sous le n° 17 DA 563.

Fait à Pointe-Noire, le 26 mai 2017.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

**A CE PRIX LA,  
NE REGARDEZ PLUS  
LES MATCHS CHEZ  
VOTRE VOISIN**

**NOUVEAU PRIX**

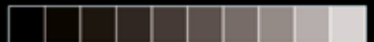
**10 000 FCFA\***  
**LE DÉCODEUR**  
**AU LIEU DE ~~20 000~~ FCFA**

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 044 € - 392.033.403 NANTEME

**06 877 92 92**  
COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE  
SECON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE

\* Tarif TTC en vigueur au 10/04/2017 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION+ ou TOUT CANAL+  
lié à l'achat d'un décodeur numérique CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour les autres formules. La parabole est offerte.  
Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

LES BOUQUETS  
**CANAL+**



10<sup>e</sup> édition de la «La nuit du Congo à...»

## Les Bantous de la capitale ont hissé haut l'étendard national à Rome

Pour sa 10<sup>e</sup> livraison consécutive, «La Nuit du Congo à...» a fait rebelote, en faisant escale à Rome. Organisé par l'ambassade du Congo en Italie, représentation permanente près les agences des Nations Unies (Fao, Fida et Pam), en collaboration avec le Groupe Pella Yombo (GPY), l'événement a eu lieu, le 25 mai 2017, à l'occasion de la journée africaine que la communauté des diplomates africains met sur la sellette chaque année, afin de commémorer la création de l'Union Africaine. Pour cette édition, le tour est revenu à l'orchestre les Bantous de la capitale pour hisser haut l'étendard national et, par ricochet, de faire un clin d'œil à Ganga Edo.

Rome, mercredi 24 mai 2017. Il est 14 heures. M. Kamara Dekamo Mamadou, ambassadeur du Congo au Quirinal (Italie), représentant permanent près les Agences onusiennes (Fao, Fida et Pam), accueille la délégation à la chancellerie, pour une entrevue d'usage et faire connaissance. «Je suis heureux de vous accueillir chez vous», dit-il, en substance. Avant de demander à l'orchestre Bantous, monument de notre musique, de dérouler un répertoire qui satisfasse l'assistance composée de cinquante personnes, avec en première ligne, trente-cinq diplomates africains. In fine, il promet de soutenir le Groupe Pella Yombo, autant que faire se pourra, dans son élan de promouvoir la culture congolaise.

A son tour, M. Beethoven Henri Germain, promoteur-manager du Groupe Pella Yombo, au nom de la délégation qu'il conduit, se sent très honoré de faire la dixième édition de «La nuit du Congo à...» à Rome, avec les Bantous de la capitale, dans la mesure où il avait mis le concept sur les fonts baptismaux avec le concours inestimable du diplomate congolais.

Jeudi 25 mai 2017. Il est 19 heures. La salle «La Corte de Arenaro à Fiumicino» grouille de monde et la flopée des ambassadeurs est à la fête. La cohue monte. Chaque pays expose sa gastronomie. Le Congo expose les trois variétés d'huile produites par Eco Oil Energy. Le maître de cérémonie circonscrit l'événement. La première partie de la soirée commence par un tour de chant de divers pays africains tels: le Congo, l'Algérie, la Libye, l'Éthiopie, l'Ouganda, la Guinée et l'Angola. Cette partie est ponctuée par un défilé de mode.

Puis, le tour revient à la délégation congolaise pour le show de «La nuit du Congo à Rome». Avant cela, le promoteur-manager de G.p.y saisit l'opportunité pour en dire davantage sur le bien-fondé du concept. A l'entame de son mot circonstancié, M. Beethoven Henri Germain Yombo souhaite la bienvenue aux invités qui ont répondu favorablement à l'appel de l'ambassadeur du Congo en Italie. L'occasion lui est propice pour faire saisir la portée du concept de la «Nuit du Congo à...» qui contribue, sans coup férir, à la projection d'une image positive du Congo-Brazzaville dans le monde. Puis, il relève que «La Nuit du Congo à...» a essaimé à travers le monde, pour avoir fait découvrir les musiques congolaises à Clivio, Rome, Paris, Casablanca, Libreville, Alger, Le Caire, Johannesburg, Beijing,

Addis-Abeba, Washington DC et New York.

21h15, place à la musique. Les Bantous de la capitale «Bakolo Mboka» montent sur les tréteaux. L'équipe est réduite à douze artistes, selon le standard international. Déjà, elle



Les Bantous au Vatican.

a eu à roder son spectacle le 15 mai dernier à Pointe-Noire, en avant grande première, devant le Président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, qui mettait en service la plate-forme Moho Nord. L'orchestre est placé sous la baguette de Ganga Edo, chanteur, patriarche et gardien du temple; Simon Mangouani, chanteur et chef d'orchestre, avec entre autres musiciens: Sita Athys et Fregh Ganga (chanteurs); Pierre Kinsakien et Sammy trompette (souffleurs); Dédhey (guitare lead); Koloss (guitare rythme); Dodo Itoua (basse); Rikky Siméon (drums); Makirimbiya (tumbas) et Faustin (Keyboards). Son répertoire compte près de 20 chansons, avec des inédits et des classiques tels: Africa Mounanga, musique tradi-moderne (Nino Malapet); Pot-pourri des grands Sax d'Afrique Centrale (Nino Malapet, Jean Serge Essous); Mama Adèle (Jean Serge Essous), Rosalie Diop et Comité Bantou (Nkouka Celio); Masuwa (Pamelo Moun'ka); Osala ngai nini (Lambert KABAKO); Aimé wa bolingo (Ganga Edo)... L'assistance est aux anges. L'émotion est vivace. D'aucuns se rappellent de la belle époque des indépendances en Afrique. On fredonne quelques airs, en battant le tempo avec la tête. Les commentaires vont bon train. L'orchestre Bantous vient de donner une véritable leçon de musique où les genres s'entremêlent: de la musique tradi-moderne à la rumba, en passant par la salsa. Chaque artiste joue sa partition avec maestria et le dosage du son est de mise. C'est l'atout maître. Pas de «Mabanga». Dédhey excelle à la guitare lead, avec un doigté de «blues man». Dodo, le bassiste, et Kolos, l'accompagnateur, sont d'une sobriété inouïe. Faustin,



L'ambassadeur et les Bantous.

au piano, Pierre, au trombone et Sammy, à la trompette, ajoutent la touche essentielle qui redonne



de l'envergure aux arrangements. L'attaque chant, avec Ganga Edo, Simon Mangouani, Fregh et Athys, est très généreuse avec une maturité vocale déconcertante. C'est cela la marque de fabrique des Bantous de la capitale de la décennie 2010.

Sacré  
Ganga Edo!

A 84 ans, Ganga Edo roule encore sa bosse dans les Bantous de la capitale qu'il avait créé, il y a 58 ans, avec ses défunts amis et frères (les «My Friends»): Jean Serge Essous, Nino Malapet, Pandy Ben, Nkouka Célestin et Loubelo de la lune. Il perpétue la combinaison des sons avec une nouvelle génération qui s'adapte et qui fait que le répertoire de tous les classiques Bantous n'ait pris aucune ride. Boute-en-train et danseur hors pair, il a oublié sa canne, lorsqu'il a décidé de faire une exhibition de salsa en solo, dans «El salsero de Brazzaville». La salle a exulté. Sacré Edo! l'artiste a débuté sa carrière musicale en 1954 dans Negro jazz. Puis, il a flirté avec l'O.k Jazz (1956), les Bantous de la capitale (1959), les Nzoy (1972), l'orchestre le Peuple (1976), les Bantous monument (1980), puis les Bantous de la capitale. «Aimé wa bolingo» est le titre de sa première chanson. L'on se rappellera que les Bantous de la capitale ont été porte étendard de notre musique pour s'être produit à diverses occasions, notamment à Paris (France), la Havane (Cuba), Abidjan (Côte

d'Ivoire), Dakar (Sénégal), Kinshasa (RDC), Luanda (Angola), Libreville (Gabon), Alger (Algérie) et Rome (Italie), Darès-Salam (Tanzanie), Ndjamena (Tchad), Lomé (Togo), Lagos (Nigeria), Bruxelles (Belgique), Couttance (Hollande), Bangui (RCA), Freetown (Sierra Léone) et Douala (Cameroun).

La programmation à la 10<sup>e</sup> édition de «La Nuit du Congo à...» de cet orchestre qui fait partie du patrimoine immatériel du Congo et de l'Afrique est arrivée à point nommé pour rendre un hommage véhément à ce fleuron sexagénère qui fut le vivier musical du continent africain, dans les années 60. La palme de cette initiative est à mettre à l'actif du Groupe Pella Yombo qui n'a de cesse de promouvoir les anciens et nouveaux talents de la musique congolaise. Les Bantous de la capitale, un jour centenaire? Si Dieu le veut. Bon vent, les artistes!

Les statistiques de la décennie Dix ans après, le Groupe Pella Yombo, à travers sa promo-production «La Nuit du Congo à...» a toujours son pied à l'étrier, pour avoir déjà tourné avec une ribambelle de près de 200 artistes (anciens et nouveaux talents) de tous les registres musicaux (traditionnel, tradi-moderne et moderne). L'on se souviendra de Jean Serge Essous, Antoine Moundanda, Kosmos, Zao, Roga-Roga, Kevin Mbouandembenga, Houla Bruno, Chairman Jacques Koyo, Doudou Copa, Jules Chigard, Pape God, Roi Nzoko, Extra Musica Zangul, les Kingoli (quatre entités), Vocal Bantou, Ntemo Congo, les Bantous de la Capitale...

Le concept a déjà roulé sa bosse dans diverses villes, à travers le monde, notamment à Paris, Clivio, Rome, Libreville, Casablanca, Alger, le Caire, Pékin, Addis-Abeba, Johannesburg, Washington DC et New York. A l'évidence, le meilleur reste à venir. Pourquoi pas Cuba pour la 11<sup>e</sup>?

Fortuné Joachim  
MILONGO

Téléchargez le fichier PDF du journal La Semaine Africaine dans votre smartphone ou dans votre tablette: lisez et partagez-le.

## Concert de musique chorale à Brazzaville Karisma afro-gospel a électrisé le Centre culturel russe

Sous le regard de l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov, de la conseillère du Président de la République en matière de culture et des arts, Lydie Pongault, du directeur du Centre culturel russe de Brazzaville, Sergey Belyaev, et de plusieurs amoureux de la musique, la chorale Karisma afro-gospel a électrisé la salle du Centre culturel russe de Brazzaville. C'était à la faveur d'un concert livré le samedi 27 mai 2017 marquant la fête de la Pentecôte.



Karisma afro-gospel, pendant le concert.



Karisma afro-gospel, pendant la deuxième partie du concert.

Composé de près de 19 dames et 9 hommes, Karisma afro-gospel, sous la conduite de son Directeur technique, Michael Mantounga, a donné un show de plus d'une heure, qui a subjugué le public.

Dans la première partie, la chorale a, avec maestria, exécuté: «Only You are holy», «Saint saint», «Ivres», «Learn me to rest», «My desire», «Utu vana moyo» et «Amen mu zulu».

Et dans la deuxième partie, le public a eu droit à: «Tchind tchaim», «Mungu ni mungu», «Nzambi tata», «Modimo ali teng».

Pour boucler la boucle, les membres de Karisma afro-gospel ont offert aux spectateurs un medley de chansons kilombo de l'Eglise évangélique du Congo, liant, entre autres, folklores bembé kibourikiri, et lali-yaka. A la grande satisfaction du public qui, comme c'est souvent le cas lors des concerts de musique chorale livrés au Centre culturel russe de Brazzaville, en redemandait encore. Signalons que la chorale Karisma afro-gospel possède un album sur le marché, intitulé: «Utu vana moyo» et est en préparation d'un deuxième, dont le nom n'est pas encore donné.

Véran Carrhol YANGA

### NECROLOGIE

Les familles TATY et MAKAYA, à Brazzaville, informent la chorale l'Arche de Noé, les agents de la Banque Postale, les amis et connaissances que les obsèques de leur fille et nièce, MAKAYA TCHITOU-LA Belvéria Praxède Julivia, décédée le 28 mai à Pointe-Noire, sont prévues pour le mercredi 7 juin 2017, au cimetière de



Loango, à Pointe-Noire. Une messe parallèle sera dite ce jour en la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, au Plateau des 15 ans, à 12h00.

Que son âme repose en paix.

Deuil

## Le journaliste sportif Innocent Mavoungou s'en est allé!

Journaliste sportif ayant fait valoir ses droits à la retraite il y a environ trois ans, à Télé-Congo, Innocent Georges Mavoungou s'est éteint, lundi 29 mai 2017, à 22h, au C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville) où il avait été transféré après son admission à l'hôpital de base de Mpissa, à Bacongou.

C'est un gros vide comme ça à la partie supérieure de la loge centrale de la tribune d'honneur du Stade Massamba-Débat. Là se retrouvent régulièrement, les jours de matches, dirigeants de la Fécofoot, arbitres, entraîneurs, journalistes et autres férus de football qui tranchent par leur fair-play. Un seul culte les réunit: le ballon rond, dont ils suivent les péripéties et débats avec passion. Agaçants à souhait, ils s'agacent..., l'ancien arbitre international Joseph Miandzoukouta dit "Yowanet" étant le plus grand humoriste, avec ses histoires à dormir debout. Plus d'une fois, Innocent Georges Mavoungou s'en tordait les côtes...de rire, parfois aux larmes. Il finissait par traiter l'humoriste de tous les noms d'oiseaux de la forêt de la Patte d'Oie.

C'est fini, hélas, pour lui! Il manque désormais à l'appel. Oui, "Tonton Mav", comme nous l'aimions à l'appeler, pour la déférence que nous avions pour lui, est retourné dans la maison du Père.

Journaliste extrêmement consciencieux, jaloux de sa liberté, Innocent a fait l'admiration de ceux qui l'ont approché. Sans avoir la prétention d'être une icône de la presse sportive, Innocent Mavoungou n'a pas moins marqué son passage à Télé-Congo. Son



Innocent Georges Mavoungou.

métier, il l'aimait passionnément. Il l'a embrassé au début des années 80 après avoir abandonné l'enseignement. Dans le souci de se perfectionner, le jeune journaliste qu'il était se vit ouvrir les portes de Leipzig (Allemagne), puis de Lille, à la prestigieuse Ecole de journalisme de cette ville du Nord de la France. Désormais bien rodé, il pouvait prendre l'envol définitivement.

En dépit des difficultés inhérentes au métier, Innocent Georges Mavoungou répugnait à renoncer à cette passion qui le dévorait, chaque week-end, à mettre les pieds dans les stades, toutes disciplines confondues. Pas surprenant, car lui-même fut un acteur, son sport de prédilection étant le handball. Un acteur fougueux, au tempérament de feu. Le CARA est l'une des équipes dont il a porté avec fierté le maillot. Ce n'est pas par hasard qu'il vint au handball. Il m'avouait, un jour, avoir été séduit par les Maghrébins à l'occasion des 1ers Jeux africains, en 1965...

Innocent était, également, un mordu du football, avant de

devenir un chaud dirigeant du CARA. Il avait à ce sujet un regret: le manque de considération des autres responsables de l'équipe, pour sa contribution. Oui, cela l'a toujours torturé. Mais, étant jaloux de sa dignité, il s'abstenait à forcer la main.

Homme de dialogue malgré les apparences et ses sautes d'humeur, nous éprouvions, particulièrement, un réel plaisir à rencontrer Innocent Georges Mavoungou. Attachant, il l'était dans toute l'acceptation du terme. Même au cours d'orangeuses discussions partisans de football ou d'autres choses, nous lui devions beaucoup à une époque où des pionniers, déphasés parfois, ont décidé de se taire. Nous l'apprécions aussi pour son honnêteté.

Innocent Georges Mavoungou était un grand lecteur de journaux. Il dévorait, régulièrement, les colonnes de "La Semaine Africaine". Ces dernières années, faute de l'acheter, il nous priait de le lui apporter. La dernière fois, c'était sur son lit d'hôpital, à Mpissa. En déménageant, en décembre dernier, il fit la surprise de nous offrir la reliure des journaux des années 1990 à 2006. Il y en avait plein dans son salon.

Lorsqu'il a été admis à l'hôpital, nous n'imaginions pas qu'il se tairait pour toujours. C'est pourquoi, la disparition de "Tonton Mav" nous laisse sans voix. Elle est précoce.

Nous adressons nos vives et sincères condoléances à sa famille éplorée. Adieu, "Tonton Mav"! Que le Seigneur t'accueille dans sa maison...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU.

### Basket-ball à Brazzaville

## «Coupe de la Ville» à partir de ce week-end

Pendant deux week-ends (les 3 et 4 juin, puis les 10 et 11 juin), le championnat de basket-ball masculin, catégorie seniors, fera relâche, pour laisser la place à la Coupe de la Ville.

Cela peut enchanter les amoureux de la balle orange qui pourraient se plaindre du manque de matches. L'annonce de cette compétition suscite un vif intérêt. Les éliminatoires se dérouleront en deux poules de sept équipes chacune.

Poule A: A.S La Grandeur, R.C.O, Etoile du Congo, Liber Basket, Patronage Sainte-Anne, Anges-Noirs B.C, CARA; Poule B: Inter Club, Diables-Noirs B.B I, Diables-Noirs B .B II, A.S Thomas, Avenir du rail, B.C.M, R.B.C.

En attendant, la phase régulière, en aller simple, du championnat masculin de



Des joutes perspective pour la Coupe de la ville.

basket-ball seniors a vécu. A l'avantage de l'A.S La Grandeur, avec elle sept autres équipes qui disputeront la phase décisive de play-off, pour désigner le champion de Brazzaville 2017. Huit formations animeront donc cette deuxième étape: A.S La Grandeur, Inter Club, Diables-Noirs, Etoile du Congo, CARA, Patronage Sainte-Anne, B.C Massengo, Avenir ou Anges-Noirs. Lors de la treizième et der-

nière journée de la phase initiale, les résultats suivants ont été enregistrés:

-Inter Club-R.C.O (118-61)  
- R. B. C - Patronage Sainte-Anne (52-60)  
-Etoile du Congo-Diables-Noirs II (71-51)  
-A.S Thomas- Liber Basket (70-67)  
-Diables-Noirs B.B I-CARA (91-68).

G.M.

### Point de vue

## Sébastien Migné est-il l'homme de la situation?

Sébastien Migné, nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football du Congo, a pour mission de qualifier les Diables-Rouges pour la phase finale de la CAN 2019. A l'heure où le football congolais est en quête de rédemption, il est important de se demander si l'ancien adjoint de Claude Le Roy est vraiment l'homme de la situation.



Par Antoine Bemba-Pockat.

À en juger par les débuts manqués de Sébastien Migné à Nouakchott, où sous sa direction, les Diables-Rouges ont perdu face à la Mauritanie, il est difficile de faire un pronostic sur ses chances de réussite. L'équipe nationale a été médiocre en cette occasion. Et beaucoup d'observateurs estiment que le Congo n'a pas encore d'équipe nationale cohérente. Faut-il rappeler que Sébastien Migné a passé neuf années d'apprentissage auprès du doyen des entraîneurs européens en Afrique, Claude Le Roy. Cependant, on ne peut pas affirmer que cela va suffire pour repêcher le Congo du bas fond des classements Fifa et Caf. Ce qui est certain, c'est qu'il détient les archives de sa campagne avec les Diables-Rouges locaux au CHAN 2014 et les documents techniques ayant permis à Claude Le Roy de

redonner du bonheur au football congolais en le qualifiant pour la CAN 2015.

Malheureusement, le temps passe, et certains joueurs de cette épopée qu'il maintient dans son groupe actuellement n'affichent plus le même talent et n'ont plus leur fraîcheur physique d'antan. Raison pour laquelle, Migné doit d'abord consacrer le temps qui reste avant le match RDC-Congo (le 10 juin 2017) à la détection de prodiges potentiels pouvant renforcer les rangs d'un collectif constitué en majorité de la vieille cavalerie. Ensuite, pendant la préparation, en dehors des aspects technique et tactique, il a intérêt à insister sur le travail psychologique afin d'apporter à ses joueurs un véritable changement d'état d'esprit.

Le plus souvent, l'équipe nationale du Congo est malheureusement victime d'une préparation hasardeuse et cafouilleuse. Tout doit être fait pour éviter l'improvisation qui est le terreau des échecs. Donc, la Fécofoot doit être fertile en imagination. Seules les préparations efficaces engendrent les grandes performances. Dans cette optique, le sélectionneur national ne doit subir aucune influence extérieure. On doit lui donner carte blanche.

Le Ministère des sports et la Fécofoot (Fédération congolaise de football) sont astreints à l'impératif de bonne gouvernance. Quant au Trésor public, il est tenu à débloquer à temps les fonds destinés à la préparation des Diables-Rouges. Pour permettre à Migné de réussir là où son prédécesseur a lamentablement échoué. Sébastien Migné est attendu au tournant. Il n'a pas droit aux égarements. Au demeurant, on attend de lui qu'il redonne l'espérance et la joie footballistique au peuple congolais. Et pour la CAN 2019, qu'il soit véritablement et logiquement l'homme de la situation. Le Congo lui sera, sincèrement, très reconnaissant.

Antoine BEMBA-POCKAT  
(Observateur sportif)

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville

B.P.: 1431; Tél.: 22.294.13.34/05 736 64 64/01.018.12.55

REPUBLIQUE DU CONGO

### ANNONCE LEGALE

#### «SOCIETE CONGOLAISE DE PECHE» En sigle «SOCOPEC» SARL

Société à Responsabilité Limitée au Capital Social de Francs CFA: Quarante Millions (40 000 000) / Siège Social: Avenue de Bordeaux, Port de Pointe-Noire; B.P: 90  
Immatriculée au RCCM, sous le numéro 08 B 603  
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

#### NOMINATION D'UN COGERANT

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la «SOCIETE CONGOLAISE DE PECHE», en sigle «SOCOPEC» SARL, en date du 10 avril 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 10 mai 2017, et dûment enregistré, Monsieur Alexandre-Louis-Raymond FAUCON a été désigné en qualité de cogérant de la société, pour une durée indéterminée. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 11 mai 2017, sous le n° 17 DA 535.

Fait à Pointe-Noire, le 26 mai 2017.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE,  
Notaire

**Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

**«Partout pour tous et améliorons nos prestations dans l'unité»**

Le 8 mai de chaque année, la Croix-Rouge internationale célèbre la journée mondiale du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cette année, le thème choisi est: «Partout pour tous». Les activités programmées dans ce cadre par la C.r.c (Croix-Rouge congolaise) ont répondu à l'appel du mouvement, tant leur contenu a bel et bien rappelé les véritables missions fondamentales d'essence humanitaire. Ainsi, le don de sang, la visite dans un orphelinat, l'assainissement dans les hôpitaux de Brazzaville ont, entre autres, ponctué l'essentiel des prestations des volontaires.

Cependant, l'enthousiasme qui a animé les équipes de secours doit être permanent. La Croix-Rouge est un sacerdoce. L'attention envers son prochain ne devrait être négocié et faire l'objet d'une contrainte quelconque. Les sept principaux fondamentaux que sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité guident notre action en toute circonstance. Je disais plus haut que le thème de cette année vient à propos, tant il est révélateur de l'attitude du volontaire secouriste face à une vulnérabilité. J'ai choisi à ce propos un exemple illustratif que j'ai personnellement vécu

en tant que secouriste, ainsi que celui d'une volontaire anonyme de la République Démocratique du Congo. En 1998, le Président Denis Sassou-Nguesso s'était rendu à Pointe-Noire, pour l'inauguration de la Maternité Madeleine Mouissou, don de son épouse à la population du quartier Mpaka. Entre autres invités à cette importante manifestation humanitaire, figuraient l'actrice Line Renaud et le professeur Marc Gentilini, alors président de la Croix-Rouge française. Avancant avec ce dernier vers le lieu de la cérémonie, je me suis vue interdire l'accès d'entrer dans la cour, au prétexte que la sécurité n'avait pas la preuve que j'étais invitée. Le professeur



Ida Victorine Ngampolo.

Gentilini, de surcroît mon collègue, outré, intervint en vain et dû se résigner à accéder seul à la tribune officielle. Il me restait donc à repartir dans la foule, en attendant la fin de la cérémonie. Un événement subit survint à ce moment-là: une jeune primipare à terme, sans doute sous le coup d'un brutal étouffement, sentit des douleurs intenses: je procédais à la délivrance du bébé venu heureusement en position «occipito-frontale» et m'empressais d'emporter à la fraîche maternité en inauguration, la mère et le

nouveau-né, ce, à la grande stupéfaction des mêmes éléments de la sécurité qui m'avaient privée du plaisir de participer à une fête où j'étais régulièrement conviée. J'entendis s'élever dans la foule des voix pour acclamer que j'avais droit à une décoration nationale. D'autres proposèrent même que la petite fille qui venait de naître porterait mon prénom. Pour moi, peu importe celui que lui ont dû donner ses parents: Antoinette à cause de la présence de l'épouse du Chef de l'Etat et marraine de l'événement, Line parce que nous avions décidé que le cordon ombilical séparant le bébé du placenta serait coupé par Madame Renaud, invitée d'honneur du Président de la République. Je n'ai plus eu des nouvelles de cette mère et de sa fille. L'essentiel pour moi fût d'avoir porté secours. Du reste, j'ai toujours pensé que les volontaires n'avaient aucun mérite à faire leur devoir. Les exemples d'assistance aux vulnérables sont courants en notre sein et, depuis la rencontre du Mou-

vement à Aaland en 1984, nous avons réadapté notre stratégie d'assistance et de secours en faveur des populations en détresse: nous devrions désormais prévenir la catastrophe plutôt que de jouer les sapeurs-pompiers. Le deuxième exemple lié au thème de cette année est plus frappant: En effet, c'est en suivant l'émission «Kin makambo» de la chaîne de télévision Molière de Kinshasa que j'ai été confortée par notre profond engagement de porter secours. Une jeune secouriste, démunie, était restée auprès d'un épileptique couché sur le macadam d'une voie à grande circulation. Interrogée par la chaîne de télévision, elle a répondu qu'elle resterait là, pour éviter que le malade soit écrasé par les véhicules qui passaient à vive allure. Les automobilistes et les badauds d'ailleurs étaient insensibles à son acte salutaire. Elle a dû veiller sur son protégé jusqu'à l'arrivée d'un intervenant plus expérimenté. Quel exemple de courage! Et, ce qui est sûr, c'est qu'elle n'attendait ni récompense, ni

rémunération. A ce propos, je rappellerais la belle leçon qui nous fût donnée par Monsieur Cornelio Summaruga, ancien président du Comité international de la Croix-Rouge lors de la célébration du centenaire de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en 1994, à Paris (France). Il refusa la légion d'honneur, la plus prestigieuse distinction de l'Etat français, pour affirmer notre sacerdoce. Le faisant, il avait très certainement aussi pensé à tous les volontaires vivants et disparus qui avaient risqué leur vie, en servant la cause humanitaire. Nous devons avoir à l'esprit, le respect des principes fondamentaux qui guident notre action et consolider l'éthique Croix-Rouge. J'ai une pensée profonde, en rédigeant cet article, pour les sociétés nationales de Syrie et d'Irak dont les présidents furent d'anciens collègues membres très actifs au sein des commissions de travail de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Saluons le thème de cette année: «Partout pour tous et améliorons nos prestations dans l'unité».

**Ida Victorine NGAMPOLO**  
Ancienne Présidente de la Croix-Rouge

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE**

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elaïs,  
Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12 /B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr,  
Pointe-Noire - République du Congo.

**ITAS TIM Congo**

Société à responsabilité limitée / Capital social: 10.000.000 F. CFA

Siège social: Avenue De Gaulle, B.P: 44 66, Centre-ville / Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM: CG/PNR/15 B 546

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société «ITAS TIM Congo», en date du 25 Novembre 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire, le 01 Février 2017, sous le folio 021/69 N°928, il a été arrêté ce qui suit:

**Mise à jour des statuts:** Mise à jour des statuts, par modification des articles 6 et 7, en conséquence de la cession de parts sociales consentie par ITAS TIM à ITAS INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS AND SERVICES.

**Transfert du siège social:** L'associé unique décide de transférer le siège social, à compter de ce jour, à l'adresse suivante:

- Avenue Charles De Gaulle, Tour Mayombe, Entrée «B», 8<sup>e</sup> étage, appartement A-27, B.P.44 66 - Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

**Changement de gérant:** L'associé unique décide de nommer Gérant,

en remplacement de Monsieur Olivier HUART, à compter de ce jour, sans limitation de durée:  
- Monsieur Roland CHEDLIVILI De nationalité française Demeurant 10, Chemin de la côte du Moulin - France.

Monsieur Roland CHEDLNILI exercera ses fonctions, conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et de celles de l'article 11 des statuts. Adoption de Nouveaux statuts: En conséquence des modifications apportées aux articles 4, 6 et 7, aux termes de la Première et de la Deuxième Décisions, l'associé unique décide d'adopter une nouvelle version modifiée des statuts de la société.

Fait à Pointe-Noire,  
le 20 Février 2017.

Pour avis,  
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE.

**ETUDE Maître Anicet BALHOU**

Notaire

B.P: 4171, Téléphone : (242) 05 557-44-10 / E-mail : etude.anicetbalhou@yahoo.fr  
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303 / 19, Avenue Charles DE GAULLE,  
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-trois janvier deux mil dix-sept, enregistré le huit février de la même année, Folio 026/03 N°1131, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: «MAST-INDUSTRIE», Société A Responsabilité Limitée au capital de F. CFA 1.000.000 (UN MILLION), dont le siège est sis à Pointe-Noire, 10, rue Foué-Foué, zone industrielle de la foire.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous les autres pays :

- \* Fourniture de services et de matériels pour l'industrie Gaz & Oil;
- \* Fourniture de services et de matériels pour l'industrie minière;
- \* Fourniture de services et de matériels pour l'industrie des NTIC;
- \* Fourniture de services et de matériels pour le secteur bâtiment & travaux publics;
- \* Fourniture de services et de matériels dans le secteur de la logistique, Transport & stockage;

- \* Fourniture de services et de matériels dans le secteur de la logistique, Transport & stockage;
- \* Fourniture de services et de matériels dans la formation professionnelle & qualifiante;
- \* Mise à disposition du personnel dans plusieurs secteurs d'activités;

Et, généralement, toutes les opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet social, susceptibles d'en favoriser le développement.

Monsieur Reyson Distel BOUNGOU-LAZ est nommé gérant, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

Ladite société est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N° RCCM CG/PNR/17 B 106-17 DA 267.

Pour avis,

Maître Anicet MACAYA-BALHOU.



**BUROTOP IRIS**

# TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



**LED 32" HD: 159 000 Fcfa**

**LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa**

**LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa**

**LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa**

**LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

6 Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex-Avenue Foch), près de la Mandarine centre-ville Brazzaville  
République du Congo

Tél: 06 908 19 98 - 05 772 47 47 [www.celecsa.com](http://www.celecsa.com)